

# Règlement chez Pêcheurs unis

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — La nouvelle convention collective de travail chez Pêcheurs unis du Québec ne prévoit ni le gel des clauses normatives, ni celui des clauses salariales et accorde aux quelque 1.300 travailleurs syndiqués des usines de transformation de la coquilleries une protection contre les changements technologiques.

Tels sont les principaux points de l'entente de principe intervenue vendredi à Montréal, entre les dirigeants de la Fédération des Pêcheurs unis du Québec et les porte-parole des syndicats affiliés à la

Confédération des syndicats nationaux (CSN), au terme d'un conflit de travail long de cinq semaines aux usines de Newport, Rivière-au-Renard et Saint-Maurice.

Dès samedi, les syndicats des usines de Rivière-au-Renard, Saint-Maurice et Newport se sont prononcés en assemblées générales en faveur de l'acceptation des offres dans des proportions de 90, 93 et 94 pour 100. Dimanche, leurs confrères de l'usine de Curadeau, qui n'ont pas débrayé puisqu'ils n'avaient le droit à la grève que dans quelques jours, ont accepté l'offre à 84 pour 100. Les syndicats des usines de Cloridorme et de Havre-aux-Maisons, cette dernière située

aux Îles de la Madeleine, se réuniront plus tard cette semaine.

Porte-parole du regroupement des différents syndicats impliqués, M. Claude Roy a souligné que le nouveau contrat de travail "s'applique à toutes les usines, y compris celles où ont été signées des pseudo-conventions, que ce soit à Saint-Maurice, Cloridorme ou Havre-aux-Maisons. L'employeur s'est d'ailleurs engagé à expédier aujourd'hui une lettre au commissaire général du travail du Québec pour que ces pseudo-conventions ne soient pas reçues. Pêcheurs unis reconnaît ainsi leur invalidité".

Gains  
Le nouveau contrat de travail

est valide jusqu'en juin 1984. "Il se terminera donc en pleine saison de pêche", a commenté M. Roy. Pour la première tranche de la convention de deux ans, une augmentation salariale de \$0.30 du taux horaire est prévue, rétroactive au 1er janvier 1982. À l'origine, les demandes des syndicats se chiffraient à \$0.84 / l'heure et les offres patronales exigeaient un gel des salaires d'un an.

M. Roy a informé que les travailleurs auront le choix de recevoir immédiatement la hausse ou de l'investir dans l'usine. Si le porte-parole doute que les travailleurs se prévaudront au début de la se-

conde alternative, il a reconnu qu'il s'agit d'une porte ouverte à ce que les syndicats puissent devenir des coopérateurs. Pour la seconde tranche de leur contrat, les travailleurs recevront des indexations salariales à tous les trois mois. "Nous estimons que la nouvelle convention donnera des hausses de \$1.30 à \$1.50 / l'heure sur une période de deux ans."

Le représentant syndical s'est également réjoui des aspects normatifs du contrat de travail. "Une clause nous protège contre les changements techniques et technologiques. Elle stipule que l'employeur doit éviter toute consé-

quence jugée désavantageuse pour les salariés. Les changements sont définis comme toute modification des méthodes de travail et non comme toute modification majeure, comme le demandait la partie patronale." Des améliorations auraient également été apportées aux aspects concernant la santé et la sécurité au travail.

La date de la reprise des activités aux usines de Newport et Rivière-au-Renard n'est pas précisée, mais, a terminé M. Roy, "Pêcheurs unis veut démarrer rapidement. Les travailleurs ont vu le fond du baril et ils ont vu qu'il y avait quelque chose pour eux".

## Nouvelle aérogare ouverte aux îles de la Madeleine

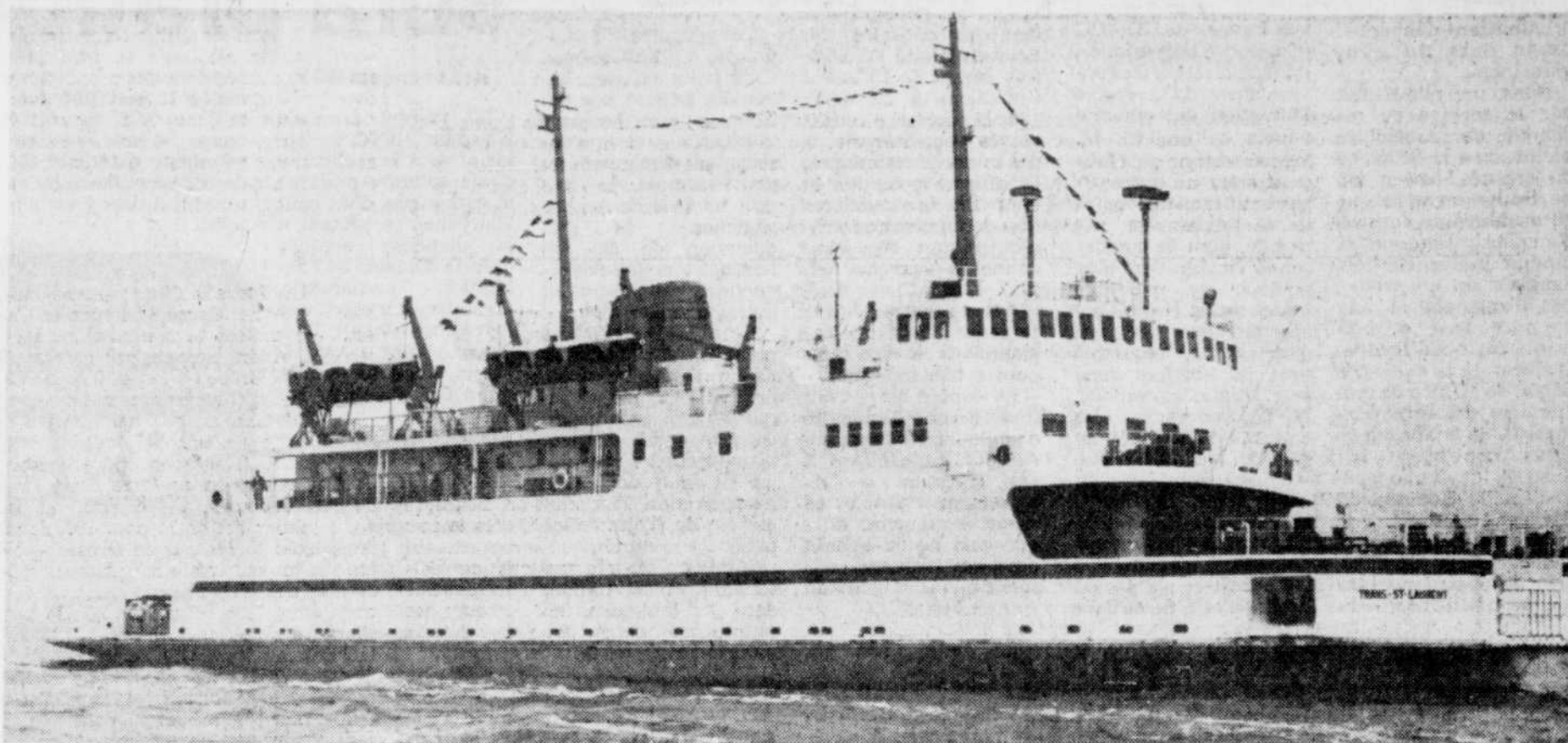
Îles de la Madeleine (R.L.) — Premier élément d'un projet de mise en valeur de l'aéroport des îles de la Madeleine, dans le cadre d'un programme conjoint de Transports Canada et du MEER, une nouvelle aérogare a été inaugurée samedi aux îles.

Construite par la compagnie Bo-Less Inc. au coût de \$1,850,000 (incluant les travaux connexes et un parc de stationnement) et complétée en décembre, la nouvelle aérogare compte trois fois plus de superficie que l'ancienne et loge également la nouvelle station d'information de vol, au service des pilotes de la région.

Les 755 mètres carrés du premier étage de l'édifice sont répartis entre la salle d'attente et les comptoirs et bureaux des compagnies aériennes et

des compagnies de location de voitures. Les deuxième et troisième étages, d'une superficie totale de 129 mètres carrés, sont réservés à la nouvelle station d'information de vol, pour une meilleure visibilité du côté air. Quant au parc de stationnement public, ses 157 places asphaltées seront en mesure de mieux répondre aux besoins des voyageurs.

La nouvelle aérogare améliore sensiblement le niveau de service fourni aux usagers de l'aéroport, qui accueille annuellement plus de 41,000 passagers de l'air. De plus, son concept modulaire permettra un agrandissement facilité lorsque les besoins futurs l'exigeront, soutiennent finalement les porte-parole du ministère.



Le Trans-St-Laurent sera secondé par le Radisson, du 23 juin au 7 septembre.

## Entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon Service de traverse demain

RIVIÈRE-DU-LOUP (RL) — La traverse Rivière-du-Loup / Saint-Siméon reprendra ses activités saisonnières demain 16 juin, soit une journée plus tard que la reprise déjà retardée de la mi-avril au 15 juin.

En annonçant ce nouveau délai d'une journée dans la reprise du service de traversier, le ministère des Transports du Québec a mentionné

hier que cette journée d'attente additionnelle était attribuable à des difficultés imprévues.

Donc, à partir du 16, entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup, les traversiers "Trans-Saint-Laurent" et "Radisson" se partageront l'horaire suivant, selon les trois périodes de la nouvelle saison:

— Du 16 au 22 juin: deux tra-

versées aller-retour chaque jour;

— Du 23 juin au 6 septembre: sept traversées aller-retour chaque jour;

— Du 7 septembre au 6 janvier 1983: deux traversées aller-retour chaque jour.

Jusqu'au 23 juin et à partir du 7 septembre, le traversier "Trans-Saint-Laurent" sera seul en service. Au cours de la période estivale, soit du 23

juin au 6 septembre, le "Radisson" se joindra à l'autre navire pour assurer le service.

Pour obtenir des précisions sur les heures de départ des navires et le tarif, on doit communiquer avec l'entreprise La Traverse Rivière-du-Loup / Saint-Siméon Limitée, en composant les numéros suivants: à Rivière-du-Loup: (418) 862-5094 ou 862-9545; à Saint-Siméon: (418) 638-2856.

## Plusieurs manifestations, dont un défilé à Rimouski, à la Saint-Jean

par J.-Claude PAQUET

(du bureau du SOLEIL)

RIMOUSKI — La vice-présidente du club Fleur de Lys de la Neigette, Mme Isabelle Leblanc, a révélé hier matin, à l'occasion d'un déjeuner de presse, le programme des fêtes de la Saint-Jean, qui se dérouleront à Rimouski les 23 et 24 juin prochains.

Les manifestations débuteront par un grand défilé dans les rues de Rimouski, partant de l'esplanade en face de l'université, à 19h, et qui y reviendra après avoir emprunté les rues Saint-Jean-Baptiste, Belzile, Saint-Germain, Cathédrale et Saint-Jean-Baptiste.

La fête se déroulera ensuite sur

les terrains situés à l'arrière de l'université, sur le site de la future bibliothèque, et comprendra danses, chansons, encaen et une énorme bouffe, dit-on. À 23h, le feu de la Saint-Jean aura lieu à proximité de l'endroit de la fête, qui devrait se terminer à l'aube.

De 10h à 13h30 le 24 juin, il y aura également une fête d'enfants au parc Lepage, à laquelle sont prévus des

jeux, de la danse et de la musique.

Les responsables de la fête ont précisé que le budget de la fête était de l'ordre de \$3,500, dont une subvention de \$1,900 du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. On estime pourtant enregistrer un léger surplus, étant donné qu'on a adopté une formule d'autofinancement, grâce à l'encan, et à la vente de matériel de décoration et autres.

**La Saint-Jean-Baptiste au Concorde c'est le**

# 19.19!

**Un très bon spectacle:**

- Le tenor Georges Coulombe
- Madame Jeannine Lachance au piano:
- Jeanne D'Arc Charlebois
- Et les plus belles voix du Conservatoire de Québec

**Un excellent dîner:**

- Cocktail de crevettes naines
- Côte de bœuf rôtie au jus
- Salade panachée
- Soufflé glacé à l'érable
- Thé — Café — Petits fours

**Le samedi 19 juin à 19 heures dans la salle de bal 25\$ par personne — taxe et service inclus**  
**Achetez vos cartes dès maintenant**

Stationnement sous l'hôtel  
1225, Place Montcalm, Québec  
647-2222

LOEWS Le Concorde

## Prenez toujours la température du vin avant de le servir!

Comme vous le savez, chaque vin a sa personnalité propre et de ce fait, une température idéale pour le servir. Voici des exemples:

|            | C. | F. |
|------------|----|----|
| Bordeaux   | 18 | 68 |
| Bourgogne  | 16 | 65 |
| Beaujolais | 10 | 50 |
| Vin blanc  | 9  | 48 |

Avec notre thermomètre nickelé, vous saurez en quelques secondes si votre vin est à sa température idéale.

### TIRE-BOUCHON EN LAITON MASSIF

Dites adieu au clivage ou à l'émiettement des bouchons de liège. Avec cet instrument de luxe et de précision, vous n'aurez jamais plus de problèmes. Même le bouchon le plus récalcitrant ne peut y résister!

Thermomètre ou tire-bouchon, \$17.95 chacun

692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS



C'est un jeu fascinant qui a été inventé en France il y a des siècles. Le "shut-the-box" était très populaire à l'époque chez les marins des îles anglo-normandes.

Ce jeu de dés et de chiffres amusera autant les adultes que les enfants. Le coffret tout en bois mesure environ 8" x 11". Règles du jeu comprises.

\$10

692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS

## Une loupe qui fait la lumière!



Elle mesure 9 pouces de long—noire et imposante, elle fait sérieux. Pressez simplement le bouton et elle s'allume.

Très utile pour lire dans l'annuaire, tracer l'itinéraire de votre prochain safari sur une petite carte ou repérer les faux dans votre collection de timbres.

Avec 4 piles AA Eveready,

\$9.95

692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS



Manifestation

Des employés de Québec-Téléphone ont manifesté, jeudi dernier, pendant l'heure de lunch, devant les bureaux de la compagnie situés dans les rues Saint-Jean et de la Cathédrale, afin de protester contre les coupures d'heures de travail imposées aux employés syndiqués de la compagnie, lesquelles ont pour effet, selon le syndicat, de réduire les salaires de 6.6 pour 100, sans compter les pertes sur les avantages sociaux. La manifestation visait également à informer le public qu'avec une réduction des heures de travail, les employés de Québec-Téléphone ne peuvent évidemment pas maintenir la même qualité de services.

## Elections scolaires Gaspésie: faible vote

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

**MATANE** — De bonne à médiocre, la participation des Gaspésiens aux élections scolaires a fluctué au gré des régions et des sous-régions.

C'est au sein de la Commission scolaire Forillon, desservant le secteur de Rivière-au-Renard et une partie de la rive nord de la péninsule, que se retrouvent les pourcentages extrêmes de participation.

Les élections au quartier 1 (secteur de Grande-Vallée) ont surtout soulevé de l'indifférence alors qu'à peine 13 pour 100 des électeurs éligibles se sont prévalus de leur droit. Pour l'élection du commissaire au quartier 11, la participation a atteint les 60 pour 100. Dans les autres commissions scolaires, les électeurs se sont présentés aux urnes dans des proportions oscillant autour du 25 pour 100 avec des pointes de plus de 50 pour 100 (Commission scolaire Rocher-Perce) et des creux de vague de 14 pour 100 (quartier 5 de la Commission scolaire de Matane).

### Les élus

• **La Tourelle (Sainte-Anne-des-Monts)**: Mme Cora B. Fournier l'a emporté devant le commissaire sortant, M. André Lepage, par 117 votes contre 106. Un peu plus de 20 pour 100 des électeurs éligibles ont voté.

• **Matane**: au quartier numéro 5 (une partie de la ville de Matane), Mme Emilia Harrison conserve son poste aux dépens de Mme Betty Imbeault (113 voix à 105 voix) et la participation est de 14 pour 100; dans le quartier 5 (secteur de Grosses-Roches), le commissaire sortant, M. Jean-Marie Tremblay, l'emporte facilement (171 à 18) contre M. Gérard Maheux. Quelque 190 des 501 électeurs se sont exprimés (38 pour 100).

• **Des Anses (Chandler)**: les deux commissaires sortants, MM. Gilbert Keays et Willie Monagny, sont battus respectivement par Mmes Madone Tremblay-Leblanc et Jacqueline

Huard. La participation a été de 52 et 33 pour 100.

• **Forillon**: Mme Jeanne-d'Arc Blanchette l'emporte devant MM. Yvon Pilon et Jean-Marie Langlois (60 pour 100 de votants); M. Gabriel Richard défait M. Jean-Marie Caron (13 pour 100).

• **Grande-Hermine (Gaspé)**: M.

Jean-Yves Dupuis (162 votes) remporte de justesse devant M. Gilles Boudreau (157) et Jacques Gratton (22 voix). Participation: 24 pour 100.

• **Rocher-Perce**: la candidate sortante, Mme Colette Flynn, est battue par Mme Dorice Bourget-Aubert. Cinquante et un pour 100 des électeurs ont exercé leur droit de vote.

## Bas-St-Laurent

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

**RIMOUSKI** — La participation au vote dans cinq commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent et de la vallée de la Matapédia s'est révélée très faible, atteignant à peine 20 pour 100.

A la Commission scolaire de Rivière-du-Loup, l'élection ne touchait que le quartier no 15, soit la municipalité de Saint-Hubert, où la commissaire sortante, Mme Claire Bélanger a été réélue avec 289 voix, contre une seule pour son adversaire, avec une participation de 22 pour 100.

A la Commission scolaire Jean-Chapais, de Saint-Pascal de Kamouraska, M. Yvon Moreau a été élu avec 72 voix, alors que la participation

au vote n'a été que de 6.8 pour 100.

A la Commission scolaire de la vallée de la Matapédia, d'Amqui, au quartier no 12, soit les municipalités de Lac-Humqui et Sainte-Érène, le commissaire sortant M. Diogène Dumont a été réélu avec 245 voix, alors que la participation dépasse à peine 20 pour 100.

Pour la Commission scolaire la Neigette, de Rimouski, la participation au vote dans Saint-Anaclet, soit le quartier no 17, a été de 27 pour 100 et le commissaire sortant, M. Raymond Ross, a été réélu avec 371 voix.

A la Commission scolaire de la Mitis, au quartier no 12, soit la municipalité de Saint-Gabriel, la participation a été de 20 pour 100 et M. Léger Leblanc a été élu avec 143 voix.

## Sur la Côte-Nord

**SEPT-ÎLES** — A la Commission scolaire de Bersimis, qui s'étend de Sault-au-Mouton à Sainte-Thérèse-de-Colombier, un seul siège à pourvoir. C'est le maire de Sault-au-Mouton, Mme Béatrice Maltais, qui l'a emporté par 179 voix à 115 contre Mme Doris Hovington. Il y a eu 4 bulletins de rejetés. Soit une participation de 298 électeurs sur une possibilité de 699.

A la Commission scolaire de Gagnon, deux conseillers ont été élus par acclamation. D'abord M. O'Neil Rioux et le conseiller sortant, M. Rodrigue Gagnon. Au troisième siège à pourvoir, c'est Mme Cécile Michaud qui l'a emporté par 81 voix à 37 contre M. Richard Gagnon. Il y a eu 1 seul bulletin de rejeté. Soit une participation de 119 électeurs sur une possibilité de 208.

## Votation à Baie-Comeau au sujet de la fusion

**BAIE-COMEAU (JDF)** — Ce soir, au centre socio-récréatif, les citoyens de Baie-Comeau seront invités à se prononcer sur le projet de loi 37 qui propose la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauteville et dont l'adoption en troisième lecture surviendra au cours des prochains jours.

Cette consultation populaire, organisée par la ville, prendra la forme d'une véritable consultation à bulletin secret. Elle commencera dès 20h et les résultats pourraient être connus dans la soirée même.

De plus, à cette occasion, le député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lessard, et son collègue des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, ont été invités à participer à l'événement et à faire connaître les raisons pour lesquelles ils forceront, par l'adoption du projet de loi 37, la fusion des villes de Baie-Comeau et de Hauteville. Au

moment d'écrire ces quelques lignes (hier soir), les deux ministres n'avaient pas encore fait savoir s'ils se rendraient ou pas à Baie-Comeau.

On se rappellera que la ville de Baie-Comeau s'oppose vigoureusement au projet de loi 37 en prétextant qu'une telle fusion lui "coûterait" la somme de \$4.2 millions. Chiffres tirés d'une étude récente faite sous la responsabilité de la Commission des affaires municipales du Québec.

Vendredi, à l'Assemblée nationale, l'étude article par article du projet de loi 37, en commission parlementaire, devait donner lieu à des gestes disgracieux de la part d'une trentaine de citoyens de Baie-Comeau et avait obligé le président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, à suspendre les travaux de cette commission parlementaire. Em-

pêchant ainsi l'adoption en troisième lecture du projet de loi 37 dès le soir même.

Selon les informations du SOLEIL, il est à craindre que d'autres actions d'éclat aient lieu au cours des prochaines heures tant est grande la détermination de certains citoyens de Baie-Comeau de s'opposer à l'adoption du projet de loi 37. A noter que la très grande majorité des résidents de Baie-Comeau, selon plusieurs sondages récents et indépendants, s'opposent à ce projet de fusion.

Voir dossier sur ce sujet en page A-5.

## "Filibuster" des députés libéraux

**QUÉBEC (PC)** Les députés libéraux ont poursuivi hier matin leur opposition systématique, en commission parlementaire, contre l'adoption du projet de loi 37, qui vise à fusionner les villes de Baie-Comeau et de Hauteville.

Vendredi, les travaux de la commission avaient été suspendus alors qu'un groupe de constataires avait menacé de faire un mau-

vais parti au ministre-député de Saguenay, M. Lucien Lessard.

Des mesures spéciales de sécurité ont été prises lundi pour que les travaux de la commission puissent se dérouler normalement. On comptait sur la présence de nombreux constables de l'Assemblée nationale et même d'agents de la Sûreté du Québec en civil.

Pour leur part, les députés libéraux ont multiplié lundi les motions dilatoires et les in-

**Il l'aime autant qu'elle**

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour lui une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain, l'eau de Cologne qui rafraîchit et détend. En vente dans les pharmacies et comptoirs de cosmétiques.

**LOTO BASEBALL**  
fait des gagnants

**5 000\$ INSTANTANÉMENT!**

Claude Bérubé  
Rivière du Loup

**GRATTEZ-VOUS-EN UN!**

**TETES HEUREUSES...**

...coiffures en fête pour la belle saison, avec mèches folles, boucles légères! Coupés courts ou en longueur moyenne, nos spécialistes donneront un air d'été à vos cheveux.

salon  
**La Toison d'Or**  
Lise Trépanier, propriétaire  
318, rue St-Olivier, tél.: 523-2544

**DÉCOUVREZ NOTRE RHUM BLANC...**

**de Kuyper**

**LESTYLEHR**

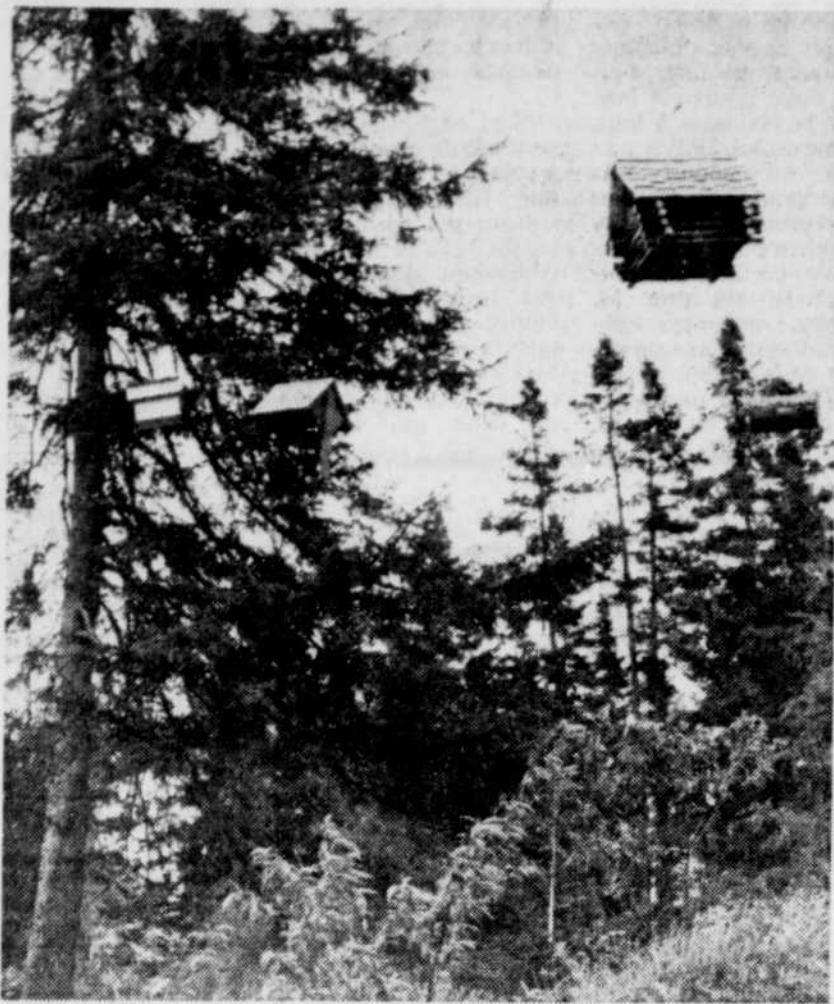
**LA FÊTE DES PÈRES - LE 20 JUIN OFFREZ-LUI UN CADEAU H.R.**

...pratique pour l'été. Et pour commencer, pourquoi pas une chemise **IZOD LACOSTE** en tricot de coton aux rayures différentes. Six superbes harmonisations de couleurs. P.M.G.XL. 39\$. Exclusive à H.R.

Au centre: **l'heure du bain**. Robe de chambre en seersucker. Se range facilement dans son propre sac de voyage. En coton-polyester bleu/blanc ou rouge/blanc. Taille universelle. 55\$. Une autre exclusivité H.R. Plus bas, **élégantes chemises habillées H.R.** En coton-polyester, ton sur ton. Blanc, bleu ou écru. 14 1/2 - 17 1/2. 38.50\$. Harmonisez-les avec les cravates Club, en soie, aux rayures pastels assorties. 22.50\$. Boutique pour hommes, rez-de-chaussée.

**HOLT RENFREW**  
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • (2 HRS. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY  
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

**en bref**



**Sanctuaire d'oiseaux**

Un sanctuaire d'oiseaux vient d'être aménagé en relais de détente et de pique-nique situé à l'entrée nord de la municipalité de Coleraine, en bordure de la route 112. Grâce à un concours organisé par le club des Optimistes, une vingtaine de cabanes construites par des étudiants ont été installées ici et là.

**Travail partagé**

VICTORIAVILLE — Une entreprise de Victoriaville, Produits industriels motorisés Ltée et une entreprise de Thetford-Mines, les Vêtements sports Huard ont conclu des accords permettant d'éviter respectivement la mise à pied de cinq et deux employés, alors que neuf et cinq travailleurs auront un horaire de travail réduit dans le cadre du programme de travail partagé de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

**Expansion de \$210,000**

VICTORIAVILLE — La firme "Victomix Inc.", de Victoriaville, dans les Bois-Francs, a accepté du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale une offre de subvention au montant de \$42,000 pour réaliser un projet d'expansion qui nécessitera des investissements de \$210,000. L'agrandissement de l'usine et la modernisation des installations favoriseront la création de sept emplois. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de produits de toitures, et procure du travail à une dizaine d'employés.

**Deux nominations**

THETFORD-MINES — Me François Samson, de la corporation des fêtes du patrimoine et de la culture de la région de Thetford-Mines, vient d'être élu au sein du conseil de la culture de la région de Québec à titre de secrétaire. M. François Bernier, représentant Charlevoix, a été reporté à la présidence. Par ailleurs, M. Camille

Dupont, ex-président de la Société d'horticulture de Thetford-Mines, représentera pour la troisième année consécutive la région 03 à la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec.

**Coop d'habitation**

THETFORD-MINES — On parle de plus en plus de la création prochaine d'une coopérative d'habitation à Thetford-Mines. Les caisses populaires et le Mouvement Desjardins sont intéressés à collaborer à la construction de logements pour personnes retraitées ou des gens touchant des revenus modérés. Ces immeubles seraient construits sur des terrains situés sur la rue Notre-Dame nord, entre l'ancienne école Sainte-Thérèse et l'hôpital Saint-Joseph. Actuellement, les caisses populaires recueillant les noms des locataires potentiels.

**Grief de \$40,000**

THETFORD-MINES — Pour ne pas avoir respecté la grille horaire lors de l'année académique de 1977-1978, la Commission scolaire régionale de l'Amiante a dû verser des compensations totalisant \$40,000 à ses enseignants. Les bénéficiaires sont ceux qui avaient enseigné pendant plus de mille minutes par semaine. Un tribunal d'arbitrage avait donné gain de cause au syndicat dans une décision rendue en avril 1980 mais ce n'est que le mois dernier que la régionale a pu y donner suite à cause de la complexité du calcul des montants à payer.

# Elections scolaires

## Bellechasse et la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-JOSEPH** — L'élection d'un commissaire d'école dans la région de Bellechasse, soit à la Commission scolaire Abénakis (Sainte-Claire), pour ce qui regarde le secteur de Saint-Léon-de-Standon, n'a attiré que 31 pour 100 des 717 électeurs inscrits, ce qui démontre le peu d'intérêt manifesté à la cause scolaire.

Aux Commissions scolaires de Saint-Joseph (Beauce), Langevin (Dorchester) et Des Cèdres (Beauce), cinq commissaires d'écoles ont été élus sans opposition.

Les résultats dans chacune de ces commissions scolaires ont été les suivants:

**Abénakis (Sainte-Claire)**

Mme Denise Corriveau, de Saint-Léon-de-Standon, commissaire sortant, a été réélue avec une majorité de 89 voix sur son opposant, M. Valère Brousseau. La gagnante a remporté 157 votes comparativement à 68 votes pour le perdant. Trois bulletins ont été rejetés. Pourcentage du vote sur un total de 717 électeurs: 31 pour 100.

**Saint-Joseph (Beauce)**

M. Henri-Paul Drouin, de Saint-Odilon-de-Cranbourne, a été élu sans opposition suite au désistement du commissaire sortant, M. Paul-Hermel Bolduc.

**Langevin (Dorchester)**

Mme Marielle Maurice, de Sainte-Justine, et M. Reynald Lemieux, de Sainte-Germaine, ont été élus sans opposition en remplacement des commissaires sortants, M. Roland Carbonneau et Mme Yolande Rodrigue.

**Des Cèdres (Beauce)**

Mme Monique Gauthier, de Saint-Théophile, a été élue sans opposition en remplacement de Mme Suzanne Plante (commissaire sortant).

## Laure-Conan

**LA MALBAIE** — A la Commission scolaire Laure-Conan, au quartier no 5, Richard Tremblay 110, Réjeanne Tremblay 83, majorité 27.

Au quartier no 8, Jean-Claude Guay 177, Denis Lavoie 157, Edith Savard Girard 150, majorité 20 voix; en moyenne 21 pour 100 des électeurs ont voté.

# Une Maison de l'industrie et du commerce en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

**BEAUCEVILLE** — La Beauce, berceau de l'implantation des PME au Québec, sera l'une des régions choisies pour la mise en place au Québec d'une quinzaine de Maisons de l'industrie et du commerce regroupant les services gouvernementaux à l'entreprise.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, lors d'une conférence de presse précédant une rencontre à Beauceville, avec quelque 125 représentants des milieux d'affaires, syndical, coopératif et municipal, dans le cadre d'une tournée nationale de diffusion du programme d'action économique 1982-1986 "Le virage technologique".

Egalement, M. Landry fit savoir que le projet d'implantation d'une usine de méthanol à Saint-Juste-de-Bretenières, dans la région de Bellechasse, va se réaliser avec un retard d'environ six mois, ce qui voudrait dire qu'il sera en marche dès cette année.

Pour d'ici 1990, M. Bernard Landry évalue à \$50 milliards la réalisation de grands projets au Québec dont \$35 milliards à Hydro-Québec, \$2 milliards pour la modernisation de notre forêt et plusieurs milliards dans les secteurs de l'épuration des eaux et de l'aluminium.

Au dire de M. Landry, "la stratégie québécoise est de maximiser les retombées industrielles de ces projets" et à cet effet, a annoncé "la création du Bureau des grands projets (BGP) qui mettra en commun les ressources et l'expertise du secteur privé et du secteur public".

La réussite de ce virage technologique, ajouta le ministre Bernard Landry, "dépendra de la capacité des entreprises québécoises de relever ce défi en maîtrisant non seulement les techniques industrielles mais aussi les autres variables clés de l'environnement économique: innovation-recherche, gestion, financement et commercialisation-exportation".

A cet effet, sept ou huit centres de recherches spécialisés dans autant de secteurs industriels seront mis sur pied au cours des quatre prochaines années conjointement avec les entreprises de ces secteurs, de dire M. Landry.

Pour des activités de recherche et de développement menant à la mise au point de nouveaux procédés technologiques ou de nouveaux produits, M. Bernard Landry a annoncé qu'un programme de \$50 millions sera administré par la SDI au cours des quatre prochaines années et que

la Beauce aura sa large part.

**Autre version**

Dans un appel conférence avec les journalistes de la Beauce, M. Reed Scowen, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce et critique en économie pour ce parti, a déclaré que le programme d'action économique 1982-1986 du gouvernement du Québec, intitulé "Le virage technologique", tel que rendu public par le ministre Bernard Landry, "n'est qu'une série d'actions impossibles à être réalisées".

De plus, M. Scowen fit savoir que "ce programme d'action économique est contradictoire avec ce que prétendent les chefs d'entreprises et syndicaux qui sont plutôt d'opinion que la crise économique que l'on connaît présentement est attribuable en grande partie à une instabilité politique des impôts plus élevés qu'ailleurs au Canada, une réglementation plus lourde et le manque d'une coordination entre les deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial)".

**Il l'aime autant qu'elle**

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour lui une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain, l'eau de Cologne qui rafraîchit et détend.

En vente dans les pharmacies et comptoirs de cosmétiques.

**LOTO BASEBALL**  
fait des gagnants

**5 000\$ INSTANTANÉMENT!**

Claude Bérubé  
Rivière du Loup

**GRATTEZ-VOUS-EN UN!**

**TETES HEUREUSES...**

coiffures en tête pour la belle saison, avec meches folles, boucles légères! Coupes courts ou en longueur moyenne, nos spécialistes donneront un air d'été à vos cheveux.

salon  
**La Toison d'Or** enr.  
Lise Trépanier, propriétaire  
318, rue St-Olivier, tél.: 523-2544

**DÉCOUVREZ NOTRE RHUM BLANC...**

**de Kuyper**

**LESTYLEHR**

**LA FÊTE DES PÈRES - LE 20 JUIN OFFREZ-LUI UN CADEAU H.R.**

... pratique pour l'été. Et pour commencer, pourquoi pas une chemise **IZOD LACOSTE**, en tricot de coton aux rayures différentes. Six superbes harmonisations de couleurs. P.M.G.XL. 39\$. Exclusive à H.R.

Au centre: **l'heure du bain**. Robe de chambre en seersucker. Se range facilement dans son propre sac de voyage. En coton-polyester bleu/blanc ou rouge/blanc. Taille universelle. 55\$. Une autre exclusivité H.R. Plus bas, **élégantes chemises habillées H.R.** En coton-polyester, ton sur ton. Blanc, bleu ou écru. 14 1/2 - 17 1/2. 38.50\$. Harmonisez-les avec les cravates Club, en soie, aux rayures pastels assorties. 22.50\$. Boutique pour hommes, rez-de-chaussée.

**HOLT RENFREW**

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • (2 HRS. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY  
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

## Autobus de la CITRSQ Hausse du coût du billet de \$0.70 à \$0.80

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le prix du billet d'autobus, qui est de \$0.70 depuis un an, doit être augmenté à \$0.80, à compter du 1er août prochain, sur la rive sud de Québec.

La demande a été adressée, hier, à la Commission des transports du Québec, a révélé au S.O. LEIL le directeur général de la Corporation intermunicipale des transports de la rive sud de Québec (CITRSQ), M. Roger Bourgault.

La décision a été prise à l'occasion d'une séance spéciale des administrateurs de la CITRSQ, qui ont dû prendre en considération plusieurs facteurs qui font que les revenus doivent être augmentés considérablement.

L'augmentation projetée est de l'ordre de 14.28 pour 100. Le prix du billet d'autobus dans la région urbaine de Québec sera alors de \$0.80 sur les deux rives du fleuve.

L'étudiant âgé de 17 ans et moins paiera \$0.50, comme la personne qui est âgée de 65 ans et plus.

La carte mensuelle coûtera \$24.50, sauf pour l'étudiant de 17 ans et moins (\$15) et pour la per-

sonne âgée de 65 ans et plus (\$8). Pour l'autobus qui sera loué pour un voyage spécial, le tarif sera de \$40 par heure.

### L'inflation

Les coûts d'exploitation ont augmenté terriblement, a expliqué le directeur général de la CITRSQ. Le seul coût du carburant à moteur diésel est beaucoup plus élevé que ce qui pouvait être prévu, a dit notamment M. Bourgault.

La quantité de ce carburant, que l'on avait prévu à 600,000 litres, est elle aussi plus considérable, en raison des changements apportés dans les parcours; il sera dépensé, cette année, près de 700,000 litres.

Le budget de \$2,312,100, qui a été établi pour l'année 1982 et pour lequel les municipalités de Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Romuald et Charny contribuent directement pour \$240,000, est donc nettement insuffisant.

Par rapport au budget de 1981, cette contribution des municipalités membres de la CITRSQ fut pourtant accrue de 29 pour 100, a rappelé le directeur général de la corporation intermunicipale.

## Elections scolaires Bellechasse et la Beauce

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'élection d'un commissaire d'école dans la région de Bellechasse, soit à la Commission scolaire Abénakis (Sainte-Claire), pour ce qui regarde le secteur de Saint-Léon-de-Standon, n'a attiré que 31 pour 100 des 717 électeurs inscrits, ce qui démontre le peu d'intérêt manifesté à la cause scolaire.

Aux Commissions scolaires de Saint-Joseph (Beauce), Langevin (Dorchester) et Des Cèdres (Beauce), cinq commissaires d'écoles ont été élus sans opposition.

Les résultats dans chacune de ces commissions scolaires ont été les suivants:

Abénakis (Sainte-Claire)

Mme Denise Corriveau, de Saint-Léon-de-Standon, commissaire sortant, a été réélue avec une majorité de 89 voix sur son opposant, M. Valère Brousseau. La gagnante a remporté 157 votes comparativement à 68 votes pour le perdant. Trois bulletins ont été rejetés. Pourcentage du vote sur un total de 717 électeurs: 31 pour 100.

Saint-Joseph (Beauce)

M. Henri-Paul Drouin, de Saint-Odilon-de-Cranbourne, a été élu sans opposition suite au désistement du commissaire sortant, M. Paul-Hermel Bolduc.

Langevin (Dorchester)

Mme Marielle Maurice, de Sainte-Justine, et M. Reynald Lemieux, de Sainte-Germaine, ont été élus sans opposition en remplacement des commissaires sortants, M. Roland Carboneau et Mme Yolande Rodrigue.

Des Cèdres (Beauce)

Mme Monique Gauthier, de Saint-Théophile, a été élue sans opposition en remplacement de Mme Suzanne Plante (commissaire sortant).

## Côte-du-Sud

MONTMAGNY — Les élections scolaires qui avaient lieu hier, n'ont attiré qu'un électeur sur cinq dans la région de la Côte-du-Sud. A Montmagny, où le pourcentage du vote a été de 21 pour 100, c'est M. Fernand Morin, commissaire sortant, qui a été réélu. A La Pocatière, les élus sont Mmes Madeleine D. Lebel et Gisèle C. Julien. Le pourcentage du vote a été de 22 pour 100. A L'Islet-Sud, la victoire est allée à M. Serge Dubé. La participation des électeurs a été de 18.5 pour 100.

## Usine de méthanol: retard de six mois (B. Landry)

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — La Beauce, berceau de l'implantation des PME au Québec, sera l'une des régions choisies pour la mise en place au Québec d'une quinzaine de Maisons de l'industrie et du commerce regroupant les services gouvernementaux à l'entreprise.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, lors d'une conférence de presse précédant une rencontre à Beauceville, avec quelque 125 représentants des milieux d'affaires, syndical, coopératif et municipal, dans le cadre d'une tournée nationale de diffusion du programme d'action économique 1982-1986 "Le virage technologique".

Egalement, M. Landry fit savoir que le projet d'implantation d'une usine de méthanol à Saint-Juste-de-Bretemière, dans la région de Bellechasse, va se réaliser avec un retard d'environ six mois, ce qui voudrait dire qu'il sera en marche dès cette année.

Ce retard, au dire de M. Bernard Landry, n'est pas attribuable à une augmentation des coûts du projet, mais bien à des recherches considérant que l'implantation d'une telle usine au Québec n'a aucun équivalent dans le monde.

Le ministre d'Etat au développement économique a souligné que le nouveau document intitulé "Le virage technologique" qui constitue la phase II de "Bâtir le Québec" se veut beaucoup plus précis que l'énoncé de politique de 1979 dans

les moyens d'action à mettre en oeuvre.

Pour d'ici 1990, M. Bernard Landry évalue à \$50 milliards la réalisation de grands projets au Québec dont \$35 milliards à Hydro-Québec, \$2 milliards pour la modernisation de notre forêt et plusieurs milliards dans les secteurs de l'épuration des eaux et de l'aluminium.

Au dire de M. Landry, "la stratégie québécoise est de maximiser les retombées industrielles de ces projets" et à cet effet, a annoncé "la création du Bureau des grands projets (BGP) qui mettra en commun les ressources et l'expertise du secteur privé et du secteur public".

La réussite de ce virage technologique, ajouta le ministre Bernard Landry, "dépendra de la capacité des entreprises québécoises de relever ce défi en maîtrisant non seulement les techniques industrielles mais aussi les autres variables clés de l'environnement économique: innovation-recherche, gestion, financement et commercialisation-exportation".

A cet effet, sept ou huit centres de recherches spécialisés dans autant de secteurs industriels seront mis sur pied au cours des quatre prochaines années conjointement avec les entreprises de ces secteurs, de dire M. Landry.

Pour des activités de recherche et de développement menant à la mise au point de nou-

veaux procédés technologiques ou de nouveaux produits, M. Bernard Landry a annoncé qu'un programme de \$50 millions sera administré par la SDI au cours des quatre prochaines années et que la Beauce aura sa large part.

### Autre version

Dans un appel conférence avec les journalistes de la Beauce, M. Reed Scowen, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce et critique en économie pour ce parti, a déclaré que le programme d'action économique 1982-1986 du gouvernement du Québec, intitulé "Le virage technologique", tel que rendu public par le ministre Bernard Landry, "n'est qu'une série d'actions impossibles à être réalisées".

De plus, M. Scowen fit savoir que "ce programme d'action économique est contradictoire avec ce que prétendent les chefs d'entreprises et syndicaux qui sont plutôt d'opinion que la crise économique que l'on connaît présentement est attribuable en grande partie à une instabilité politique des impôts plus élevés qu'ailleurs au Canada, une réglementation plus lourde et le manque d'une coordination entre les deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial)".

## en bref • en bref • en bref • en bref

### Commissaires d'écoles

SAINT-ROMUALD — Le scrutin ne fut pas nécessaire, hier, à la Commission scolaire Chaudière-Etchemin. La semaine dernière, le commissaire sortant Paul Dubois avait retiré sa candidature, faisant ainsi élire sans opposition Mme Andrée-M. Morissette. Deux autres nouveaux commissaires ont pris place à cette commission scolaire: MM. James Dunnigan et Yvon Marois. Trois anciens commissaires ont accepté un renouvellement de mandat, ce sont MM. Jacques Defoy, Jean-Marie Drouin et Mme Rose Veilleux.

### Travail partagé

MONTMAGNY — Une entreprise de Montmagny, Gérard Collin Inc. a conclu un accord permettant d'éviter la mise à pied de 154 employés alors que 156 travailleurs auront un horaire de travail réduit, dans le cadre du programme de travail partagé de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Depuis le 7 janvier dernier, date de la mise en place du programme, plus de \$35,450,000 y ont été consacrés au Québec.

### Condoléances

LEVIS — Le conseil municipal de Lévis a adressé, hier soir, ses condoléances à la famille de M. Alexandre Labrecque. Celui-ci est décédé la semaine dernière. Il s'était dévoué dans plusieurs associations locales et il avait été conseiller municipal de 1945 à 1954. Son fils Hugues fait partie à son tour du conseil municipal de Lévis, depuis 1977.

### Festival de l'agneau

MONTMAGNY — Quelques milliers de visiteurs ont été accueillis au deuxième festival annuel organisé par l'Association des producteurs d'agneaux de la Côte-du-Sud, ces jours derniers. "Ce fut un franc succès", a dit la bergère Marie Fontaine, de Saint-Michel. Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, ainsi que ses deux filles et beaucoup de personnes ont dit bien apprécier ce genre d'organisation "qui met de l'originalité". Quelque 400 convives ont dégusté l'agneau du méchoui. Nous espérons renouveler l'an prochain, cette expérience. En ce qui a trait aux éleveurs, le festival nous a permis d'exhiber les produits de notre élevage et discuter entre nous des différentes facettes de notre production qui prend de plus en plus d'importance au Québec.

**Il l'aime autant qu'elle**

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour lui une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain. L'eau de Cologne qui rafraîchit et détend. En vente dans les pharmacies et comptoirs de cosmétiques.

**LOTO BASEBALL**  
fait des gagnants

**5 000\$ INSTANTANÉMENT!**

Claude Bérubé  
Rivière du Loup

**GRATTEZ-VOUS-EN UN!**

**TETES HEUREUSES...**

coiffures en fête pour la belle saison, avec mèches folles, boucles légères! Coupés courts ou en longueur moyenne, nos spécialistes donneront un air d'été à vos cheveux.

salon  
**La Toison d'Or** inc.  
Lise Trépanier, propriétaire  
318, rue St-Olivier, tél.: 523-2544

**DÉCOUVREZ  
NOTRE  
RHUM BLANC...**



**de Kuyper**

**LESTYLEHR**



**LA FÊTE DES PÈRES - LE 20 JUIN  
OFFREZ-LUI UN CADEAU H.R.**

... pratique pour l'été. Et pour commencer, pourquoi pas une chemise **IZOD LACOSTE** en tricot de coton aux rayures différentes. Six superbes harmonisations de couleurs. P.M.G.XL. 39\$. Exclusive à H.R.  
Au centre: **l'heure du bain**. Robe de chambre en seersucker. Se range facilement dans son propre sac de voyage. En coton-polyester bleu/blanc ou rouge/blanc. Taille universelle. 55\$. Une autre exclusivité H.R. Plus bas, **élégantes chemises habillées H.R.** En coton-polyester, ton sur ton. Blanc, bleu ou écru. 14 1/2 - 17 1/2. 38.50\$. Harmonisez-les avec les cravates Club, en soie, aux rayures pastels assorties. 22.50\$. Boutique pour hommes, rez-de-chaussée.

**HOLT RENFREW**

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • (2 HRS. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY  
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

# Règlement chez Pêcheurs unis

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — La nouvelle convention collective de travail chez Pêcheurs unis du Québec ne prévoit ni le gel des clauses normatives, ni celui des clauses salariales et accorde aux quelque 1,300 travailleurs syndiqués des usines de transformation de la coopérative une protection contre les changements technologiques.

Tels sont les principaux points de l'entente de principe intervenue vendredi à Montréal, entre les dirigeants de la Fédération des Pêcheurs unis du Québec et les porte-parole des syndicats affiliés à la

Confédération des syndicats nationaux (CSN), au terme d'un conflit de travail long de cinq semaines aux usines de Newport, Rivière-au-Renard et Saint-Maurice.

Dès samedi, les syndicats des usines de Rivière-au-Renard, Saint-Maurice et Newport se sont prononcés en assemblées générales en faveur de l'acceptation des offres dans des proportions de 90, 93 et 94 pour 100. Dimanche, leurs confrères de l'usine de Curadeau, qui n'ont pas débrayé puisqu'ils n'avaient le droit à la grève que dans quelques jours, ont accepté l'offre à 84 pour 100. Les syndicats des usines de Cloridorme et de Havre-aux-Maisons, cette dernière située

aux îles de la Madeleine, se réuniront plus tard cette semaine.

Porte-parole du regroupement des différents syndicats impliqués, M. Claude Roy a souligné que le nouveau contrat de travail "s'applique à toutes les usines, y compris celles où ont été signées des pseudo-conventions, que ce soit à Saint-Maurice, Cloridorme ou Havre-aux-Maisons. L'employeur s'est d'ailleurs engagé à expédier aujourd'hui une lettre au commissaire général du travail du Québec pour que ces pseudo-conventions ne soient pas reçues. Pêcheurs unis reconnaît ainsi leur invalidité".

Gains — Le nouveau contrat de travail

est valide jusqu'en juin 1984. "Il se terminera donc en pleine saison de pêche", a commenté M. Roy. Pour la première tranche de la convention de deux ans, une augmentation salariale de \$0.30 du taux horaire est prévue, rétroactive au 1er janvier 1982. A l'origine, les demandes des syndicats se chiffraient à \$0.84 / l'heure et les offres patronales exigeaient un gel des salaires d'un an.

M. Roy a informé que les travailleurs auront le choix de recevoir immédiatement la hausse ou de l'investir dans l'usine. Si le porte-parole doute que les travailleurs se prévalent au début de la se-

conde alternative, il a reconnu qu'il s'agit d'une porte ouverte à ce que les syndicats puissent devenir des coopérateurs. Pour la seconde tranche de leur contrat, les travailleurs recevront des indexations salariales à tous les trois mois. "Nous estimons que la nouvelle convention donnera des hausses de \$1.30 à \$1.50 / l'heure sur une période de deux ans."

Le représentant syndical s'est également réjoui des aspects normatifs du contrat de travail. "Une clause nous protège contre les changements techniques et technologiques. Elle stipule que l'employeur doit éviter toute consé-

quence jugée désavantageuse pour les salariés. Les changements sont définis comme toute modification des méthodes de travail et non comme toute modification majeure, comme le demandait la partie patronale." Des améliorations auraient également été apportées aux aspects concernant la santé et la sécurité au travail.

La date de la reprise des activités aux usines de Newport et Rivière-au-Renard n'est pas précisée, mais, a-t-il été précisé, les pêcheurs unis veulent démarrer rapidement. Les travailleurs ont vu le fond du baril et ils ont vu qu'il y avait quelque chose pour eux."

## Le service de la traverse reprend à Saint-Siméon

RIVIÈRE-DU-LOUP (RL) — La traverse Rivière-du-Loup / Saint-Siméon reprendra ses activités saisonnières demain 16 juin, soit une journée plus tard que la reprise déjà retardée de la mi-avril au 15 juin.

En annonçant ce nouveau délai d'une journée dans la reprise du service de traversier, le ministère des Transports du Québec a mentionné hier que cette journée d'attente additionnelle était attribuable à des difficultés imprévues.

Donc, à partir du 16, entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup, les traversiers "Trans-Saint-Laurent" et "Radisson" se partageront l'horaire suivant, selon les trois périodes de la nouvelle saison:

— Du 16 au 22 juin: deux traversées aller-retour chaque jour;

— Du 23 juin au 6 septembre: sept traversées aller-retour chaque jour;

— Du 7 septembre au 6 janvier 1983: deux traversées aller-retour chaque jour.

Jusqu'au 23 juin et à partir du 7 septembre, le traversier "Trans-Saint-Laurent" sera seul en service. Au cours de la période estivale, soit du 23 juin au 6 septembre, le "Radisson" se joindra à l'autre navire pour assurer le service.

Pour obtenir des précisions sur les heures de départ des navires et le tarif, on doit communiquer avec l'entreprise La Traverse Rivière-du-Loup / Saint-Siméon Limitée, en composant les numéros suivants: à Rivière-du-Loup: (418) 862-5094 ou 862-9545; à Saint-Siméon: (418) 638-2856.

**La Saint-Jean-Baptiste au Concorde c'est le 12 à 12!**

**Un très bon spectacle:**

- Le ténor Georges Coulombe
- Madame Jeannine Lachance au piano
- Jeanne D'Arc Charlebois
- Et les plus belles voix du Conservatoire de Québec

**Un excellent dîner:**

Cocktail de crevettes naines  
Côte de boeuf rôtie au jus  
Salade panachée  
Soufflé glacé à l'érable  
Thé — Café — Petits fours

Le samedi 19 juin à 19 heures dans la salle de bal  
25 \$ par personne — taxe et service inclus  
Achetez vos cartes dès maintenant

Stationnement sous l'hôtel  
1225, Place Montcalm, Québec  
647-2222

LOEWS Le Concorde

## Prenez toujours la température du vin avant de le servir!

Comme vous le savez, chaque vin a sa personnalité propre et de ce fait, une température idéale pour le servir. Voici des exemples:

|            | C. | F. |
|------------|----|----|
| Bordeaux   | 18 | 68 |
| Bourgogne  | 16 | 65 |
| Beaujolais | 10 | 50 |
| Vin blanc  | 9  | 48 |

Avec notre thermomètre nickelé, vous saurez en quelques secondes si votre vin est à sa température idéale.

### TIRE-BOUCHON EN LAITON MASSIF

Dites adieu au clivage ou à l'émiettement des bouchons de liège. Avec cet instrument de luxe et de précision, vous n'aurez jamais plus de problèmes. Même le bouchon le plus récalcitrant ne peut y résister!

Thermomètre ou tire-bouchon, \$17.95 chacun

692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS



Sentier de randonnée, populaire en toutes saisons.

Le Soleil, André Pichette

## Un projet pour la relance du sentier Beauce-Appalaches

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Les expériences des dernières années ont clairement démontré que la survie du sentier de grande randonnée Beauce-Appalaches dépend de la constitution et de la vitalité d'un organisme responsable et représentatif.

Pour la mise en place d'un tel organisme régional, a déclaré au SOLEIL M. Yvan Fortin, directeur général de l'Association touristique du Pays de l'Érable (AT-PE), on prévoit convoquer bientôt une assemblée de fondation pour constituer un comité ou un club qui, dorénavant, sera le responsable de ce sentier de grande randonnée.

S'il n'en dépend que de l'AT-PE, le conseil d'administration de l'organisme sera formé de 11 personnes, soit des six intervenants responsables de l'entretien du sentier qui nommeront par résolution chacun un délégué, ainsi que cinq autres administrateurs élus parmi les personnes présentes à l'assemblée de fondation.

Les intervenants responsables de l'entretien du sentier de grande randonnée Beauce-Appalaches sont: le Service des loisirs de Sainte-Marie, la Chambre de commerce de Frampton, la Station Multiair de Frampton, le Club de ski de fond de Saint-Odilon, la Coopérative du Mont-Orignal et le Club de chasse et pêche de Sainte-Marie.

Ce futur organisme, a fait savoir M. Fortin, aura beaucoup de pain sur la planche pour la relance du sentier Beauce-Appalaches, puisqu'il faudra dégager des priorités et travailler en sous-comités traitant des questions spécifiques, comme les droits de passage et les relations avec les propriétaires, l'entretien et l'aménagement, l'animation, la promotion, le financement, etc.

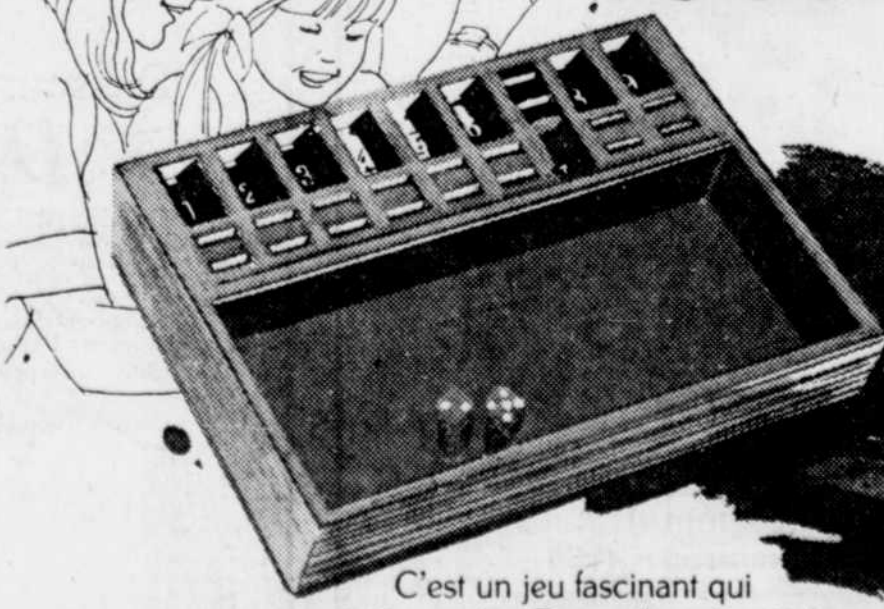
Egalement, l'ATPE a annoncé que le projet "Corridor Beauce-Appalaches" organise durant les fins de semaine du mois de juin des corvées d'entretien sur le sentier et qu'il s'agit uniquement de travaux mineurs, comme le rafraîchissement du balisage et le nettoyage de l'air de marche afin d'améliorer le sentier en hiver.

En temps et lieu, a conclu M. Yvan Fortin, l'ATPE fera connaître la date et le lieu où se tiendra cette importante réunion concernant l'avenir du sentier Beauce-Appalaches.

## Programme Hospitalité Canada

SAINT-DAMIEN — Deux groupes d'étudiants du comté de Belchasse, soit de la polyvalente Louis-Jacques-Casault, à Montmagny et de la polyvalente Saint-Damien, ont été choisis pour participer au programme "Hospitalité Canada". Ce programme, a précisé au SOLEIL, le député Alain Garant, vise à permettre à des jeunes de 14 à 22 ans de découvrir leur pays et ses diverses caractéristiques, en leur donnant la possibilité d'organiser un échange avec de jeunes étudiants d'une autre école du Canada. Il s'agit de 40 étudiants de la polyvalente Louis-Jacques-Casault qui se rendront à Surrey, en Colombie-Britannique, du 27 juin au 4 juillet et seront jumelés avec 40 étudiants de l'école West Whalley. Ces derniers viendront à leur tour séjourner à Montmagny du 4 au 10 juillet. Aussi, de 23 étudiants de la polyvalente Saint-Damien qui se rendront à Summerland, en Colombie-Britannique du 28 juin au 5 juillet et seront jumelés avec 23 étudiants de l'école secondaire Summerland. Ces derniers viendront à leur tour séjourner à Saint-Damien du 7 au 14 juillet.

## Jetez les dés et AMUSEZ-VOUS!



C'est un jeu fascinant qui a été inventé en France il y a des siècles. Le "shut-the-box" était très populaire à l'époque chez les marins des îles anglo-normandes.

Ce jeu de dés et de chiffres amusera autant les adultes que les enfants. Le coffret tout en bois mesure environ 8" x 11". Règles du jeu comprises.

\$10

692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS

## Une loupe qui fait la lumière!



Elle mesure 9 pouces de long — noire et imposante, elle fait sérieux. Pressez simplement le bouton et elle s'allume.

Très utile pour lire dans l'annuaire, tracer l'itinéraire de votre prochain safari sur une petite carte ou repérer les faux dans votre collection de timbres.

Avec 4 piles AA Eveready, \$9.95

692-3822

**BIRKS**  
JOAILLIERS

# LE SOLEIL D'ÉTÉ

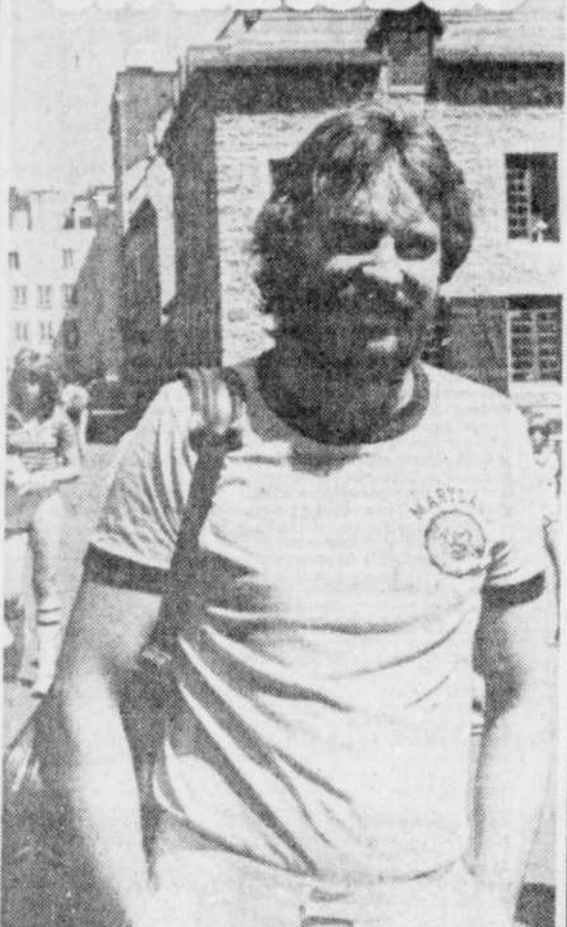
CAHIER B

## Un peu de tout

Aujourd'hui, les météorologues ne risquent pas de se tromper puisqu'ils nous annoncent un ciel variable et des averses en fin de journée. Et pour demain, ça ne s'annonce guère mieux!

page B-2

## Voir Québec en autobus



Peter Crocker et son épouse, qui viennent de Colombie-Britannique, étaient les seuls Canadiens à bord de l'autobus qui promenait des touristes, hier, à Québec. Les seuls à part Roger, le chauffeur, bien sûr... et aussi Marc Lestage, qui a ouvert bien grands yeux et oreilles.

page B-1

## Des vacances en moto

par Léonce GAUDREAU

Une moto, ça ne se prête pas, raconte Léonce Gaudreault... qui en a emprunté une pour remplir la mission qui lui a été confiée, celle de prendre des vacances sur deux roues motorisées!

page B-3

## Mort de Paletti: l'organisation du Grand Prix a agi de façon irréprochable

page C-1

## Sommaire

Annonces classées

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| Arts et spectacles          | D-3 à D-14  |
| Bandes dessinées            | B-4 à B-6   |
| Bridge                      | B-2         |
| Carrières et professions    | D-13        |
| Décès                       | C-4         |
| Economie-finances           | D-15        |
| Editorial                   | A-12 à A-14 |
| Feuilleton                  | A-4         |
| Horoscope                   | B-4         |
| Information régionale       | D-13        |
| Loterie                     | A-8 et A-9  |
| Marc Lestage                | A-2         |
| Monde                       | B-1         |
| C-7, D-1, D-2, D-14 et D-16 |             |
| Mot Mystère                 | D-3         |
| Mots croisés                | D-13        |
| Où aller à Québec           | B-6         |
| Page documentaire           | A-5         |
| Patron                      | D-4         |
| Sport                       | C-1 à C-6   |
| Télévision                  | B-4         |

## Un électeur sur quatre a voté au scrutin scolaire

par Damien GAGNON

Les élections scolaires qui avaient lieu hier ont attiré un électeur sur quatre, soit un taux moyen de participation légèrement inférieur à celui de l'an dernier qui se situait à 28 pour 100.

C'est ce que révèle une compilation des résultats des élections dans 24 commissions scolaires de la région de Québec et de celle de l'Est de la province.

Les élections d'hier n'ont servi qu'à combler une trentaine des 253 postes de commissaires d'école qui venaient en élections cette année dans ce secteur.

Lundi dernier, à la clôture des assemblées de mises en can-

didature, plus de 80 pour 100 des commissaires avaient été réélus ou élus par acclamation. Mais à la suite des désistements de candidats qui ont eu lieu durant la semaine, le pourcentage d'élus sans opposition est passé à 90 pour 100.

Rappelons que les élections scolaires au Québec touchent annuellement le tiers des postes de commissaires d'école.

Les plus faibles taux de participation aux élections d'hier ont surtout été enregistrés dans les commissions scolaires urbaines.

**Voir A-2, ÉLECTIONS les résultats, page A-9**

Le chef de l'Opposition, Joe Clark, a retrouvé hier aux Communes son adversaire par excellence, le premier ministre Pierre Trudeau, de retour d'Europe.



Pour Margaret Thatcher, c'était jour de gloire, hier.

## Les Argentins se sont rendus ce matin Finie la guerre!

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — C'est fait! Les forces argentines se sont rendues aux troupes britanniques ce matin.

Dans un message transmis à Londres par le général Jeremy Moore, commandant des forces terrestres britanniques dans l'archipel qui reprend

le nom de Falkland, celui-ci a avisé la première ministre Margaret Thatcher qu'à "21h, lundi, à Port-Stanley, le général Menendez a accepté la reddition de toutes les forces armées argentines sur les îles occidentales et orientales des Falkland avec leur équipement militaire".

"Des négociations sont en cours pour rassembler les hommes en vue de leur retour en Argentine, pour rassembler leurs armes et leur équipement et pour désamorcer leurs munitions", précise encore le général. "Les îles Falkland sont à nouveau sous le gouvernement souhaité par

leurs habitants", conclut enfin le commandant qui n'omet pas de terminer son message par un vibrant "Dieu garde la reine".

La guerre aura donc duré 74

**Voir A-2, MALOUINES autres détails, page D-14**

# LE SOLEIL

86e année, no 142  
48 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 15 JUIN 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00  
îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

déposants garantis

17%

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

692-1221 626-1221

## Les spécialistes s'y joindraient Médecins: la grève est proche

par Roger BELLEFEUILLE

Un affrontement majeur imminent se dessine de plus en plus clairement entre le gouvernement québécois et l'ensemble de la profession libérale.

En effet, l'idée d'une action unifiée regroupant médecins omnipraticiens, spécialistes, résidents et internes, dans le cadre d'une grève générale "continue et illimitée", pourrait vraisemblablement se concrétiser avant la fin de semaine. A moins qu'il y ait un déblocage d'ici là aux tables de négociations, ce qui apparaît peu probable compte tenu du fossé qui sépare les parties.

Hier, en conférence de presse, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Clément Richer, a annoncé que le compte à rebours en vue d'un débrayage de ses 5,500 membres est déjà enclenché.

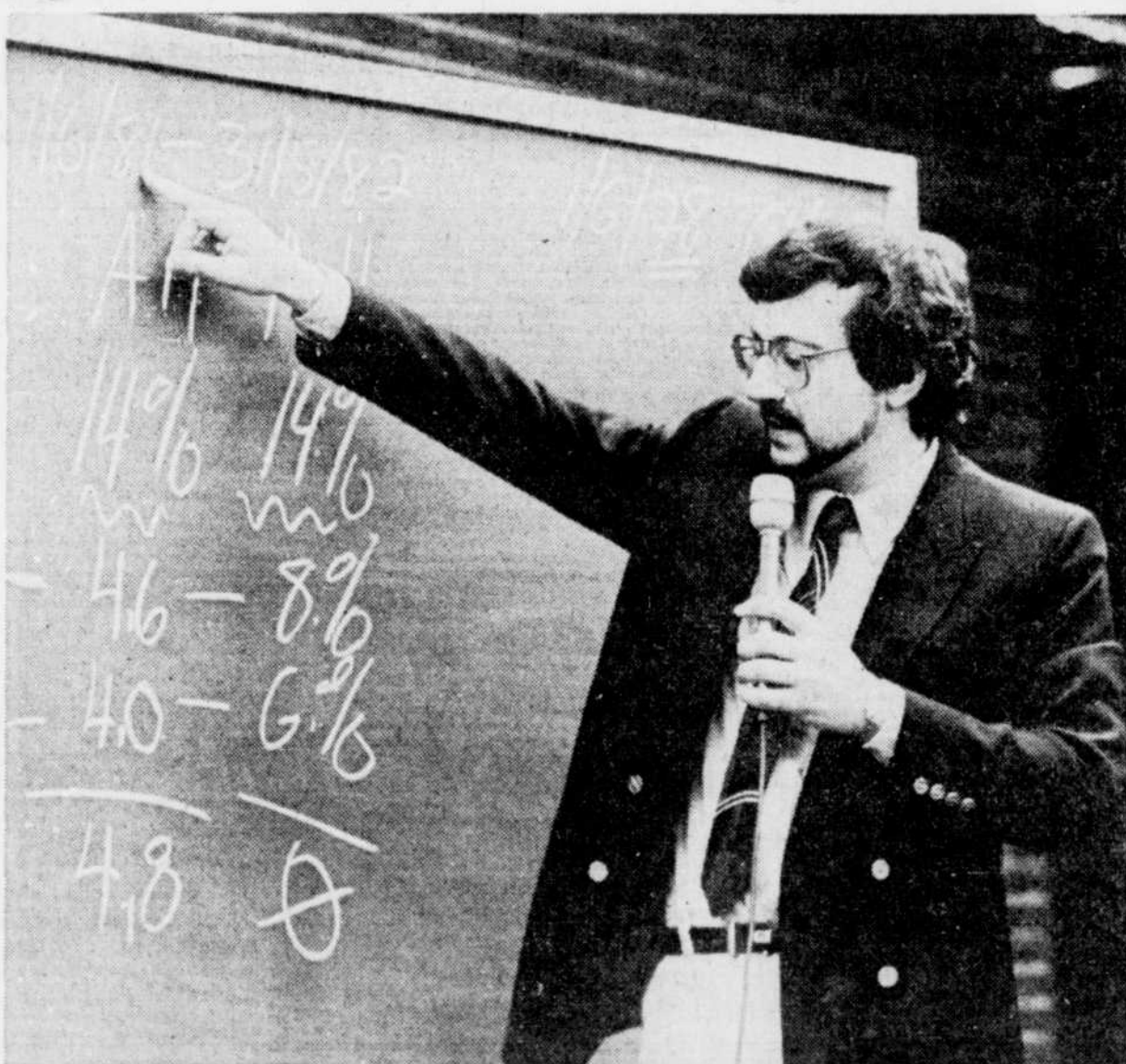
En soirée, à Québec, dans une évidente volte-

face stratégique, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Dr Paul Desjardins, a fait le tour des divers moyens de pressions envisagés.

Cette fédération avait déjà fait savoir qu'elle n'entrevoit pas avant l'automne le recours à un retrait de service. Deux facteurs sont cependant intervenus pour inciter la FMSQ à un changement de tir: le décret gouvernemental fixant unilatéralement la rémunération inférieure des jeunes médecins s'établissant dans les régions universitaires et l'appel pressant lancé par les omnipraticiens en vue d'une action commune et unifiée.

Ainsi, le Dr Desjardins a coupé court à une tournée d'information qu'il avait entreprise dans la province.

**Voir A-2 MÉDECINS**



L'actuaire-conseil de la Fédération des médecins spécialistes expliquant à un auditoire de quelque 500 membres, à Québec, hier, pourquoi l'offre de rattrapage monétaire de 14 pour 100 faite par le gouvernement est inacceptable. Les spécialistes demandent 24,5 pour 100 à ce chapitre.



Cette jeune Libanaise a été prise entre deux feux, hier à Saïda, dans le Sud-Liban, où les occupants israéliens affrontent encore de nombreuses poches de résistance. Des copains la transportent d'urgence vers une ambulance.

## Arafat se cache, dit Israël Beyrouth: les Palestiniens sont assiégés

(D'après AFP, AP et UPI) — Les chars et les soldats israéliens assiègent depuis hier les dirigeants palestiniens et 6,000 de leurs combattants dans leur quartier général de Beyrouth. De source israélienne, on affirme que le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, s'est réfugié dans une ambassade étrangère.

"Ils sont complètement à genoux et ne souhaitent qu'un cessez-le-feu", a déclaré hier soir le chef d'état-major israélien, le général Rafel Eytan, qui a souligné que l'infrastructure de la résistance palestinienne avait été totalement détruite.

Et pourtant, M. Yasser Arafat a encore fait hier soir une tournée des positions palestiniennes dans la capitale libanaise, sans doute pour dissiper les rumeurs faisant état de sa fuite.

"Il n'y a aucun pouvoir sur terre qui puisse nous forcer à déposer nos armes", a dit M. Arafat à l'issue de sa tournée. De son côté, le chef du Front populaire pour la libération de la Palestine, M. George Habbache, a promis de faire de Beyrouth un "nouveau Stalingrad".

si les Israéliens entraînent dans la capitale libanaise.

**Moscou**

Le gouvernement soviétique a exigé officiellement, hier, l'arrêt de "l'agression insolente" d'Israël contre le Liban où les Israéliens ont presque achevé, selon Jérusalem, l'encerclement de Beyrouth.

Le gouvernement libanais a, de son côté, formé un comité de salut national, composé des représentants des forces actives des différentes confessions du pays, après duquel la France a décidé d'envoyer un émissaire après avoir "solennellement demandé" à Israël de cesser les hostilités.

Les Israéliens ont rejeté deux demandes successives de cessez-le-feu des Palestiniens présentées par l'entremise de l'Égypte, tandis que l'activité diplomatique se poursuivait avec la visite dans les capitales concernées de l'émissaire du président Ronald Reagan, M. Philip

**Voir A-2, LIBAN autres détails, page D-1**

## Le dollar tombe à 78.55 Trudeau ne changera pas sa politique

OTTAWA (d'après PC et UPCI) — Le dollar est tombé encore plus bas, hier, clôturant à 78.55 cents en argent américain, mais aux Communes, de retour d'un voyage en Europe, le premier ministre Trudeau a répété, sous le feu des questions de l'Opposition, que le gouvernement ne modifierait pas les bases de sa "politique macro-économique".

Le chef conservateur, M. Joe Clark, a souligné que pendant que M. Trudeau "voyageait autour du monde, faisant la leçon aux autres sur ce qu'ils devraient faire dans leurs pays", 1,000 entreprises de plus avaient dé-

claré faillite au Canada et que 12,000 travailleurs avaient perdu leur emploi.

Le premier ministre a rétorqué en citant l'exemple de la France, qui a tenté de résoudre son problème de chômage en stimulant l'économie et qui applique maintenant des politiques dans la même veine que celles du week-end, le gouvernement français a annoncé de nouvelles mesures d'austérité dont un gel de quatre mois des prix et salaires.

M. Clark et le chef néo-démocrate Ed Broadbent ont demandé si

**Voir A-2, ÉCONOMIE**

## MALOUINES

jours. Elle a fait selon les derniers relevés 228 morts chez les Britanniques et plus de 700 chez les Argentins. On estime à plus de \$3 milliards les dépenses encourues par les deux belligérants.

Un accord sur le cessez-le-feu était intervenu quelques heures plus tôt entre le général Menendez, commandant des forces argentines, et le général Waters, commandant adjoint des forces terrestres britanniques. Les combats avaient ensuite cessé tandis que les négociations se poursuivaient pour mettre au point les modalités d'une reddition formelle et d'un retrait argentin de l'archipel.

### Colère en Argentine

Au moment de mettre sous presse, le gouvernement argentin venait d'annoncer le retrait de ses troupes plus tôt hier. Dès la communication du cessez-le-feu cependant, quelques centaines d'Argentins furieux, sont accourus aux portes du palais présidentiel pour manifester leur colère. "Dehors les traîtres! Au peloton d'exécution!", hurlaient plusieurs d'entre eux. Certains, par contre, rappelaient la conjugaison des puissances militaires britanniques et américaines. Un important dirigeant politique, M. Raul Alfonsín, a même réclamé la démission de la junte de gouvernement, attisant encore les rumeurs de putsch qui avaient été alimentées par un membre de la junte, le commandant des forces aériennes, le général Lami Dozo. Celui-ci la semaine dernière, soulignait que le temps était venu de faire des changements pour ramener la démocratie au pays.

Toute la nuit passée, le président Leopoldo Galtieri a multiplié les réunions avec des hauts dirigeants militaires de même qu'avec son ministre des Affaires extérieures, M. Nicanor Costa Mendez. Aucune information n'a filtré de ces réunions.

A Londres, hier soir, on célébrait la victoire britannique bien avant l'annonce officielle.

"La Grande-Bretagne est redevenue grande", a lancé la "dame de fer", Mme Margaret Thatcher, devant une foule enthousiaste qui chantait le "God Save the Queen" et le "Rule Britannia", l'hymne de l'Angleterre victorienne du "bon vieux temps".

## LIBAN

(Suite de la première page)

Habib, et celle, à Paris, du chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir.

Annoncé par la radio officielle libanaise, le comité de salut national, avec à sa tête le président Elias Sarkis, comprend notamment MM. Bechir Gemayel, chef des forces libanaises (milices chrétiennes), et Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal. M. Walid Joumblatt, chef de la communauté druze et de la gauche libanaise, aurait refusé d'en faire partie.

En rejetant la demande palestinienne de cessez-le-feu, M. Shamir a répondu que ce n'était pas Israël "mais les Palestiniens qui l'avaient violé et que les tirs cesseraient dès que les Palestiniens mettraient fin aux hostilités".

### Demande de reddition

Cette prise de position équi-

## ÉLECTIONS

(Suite de la première page)

Environ 17 pour 100 des électeurs des commissions scolaires de la banlieue de Québec se sont prévalus de leur droit de vote. A Charlesbourg, le taux de participation n'a été que de 6 pour 100 et à Québec de 8,5 pour 100.

Par contre, dans les sept commissions scolaires de la Gaspésie où il y avait des élections, le taux moyen de participation a été d'environ 35 pour 100. Dans un quartier de la Commission scolaire

quand le soleil ne se couchait jamais sur les possessions de l'empire.

### L'avenir

Il s'agit maintenant de savoir ce qu'il adviendra des îles.

A court terme, la Grande-Bretagne pourrait assumer seule la protection de ces îles. Il lui faudrait, pour ce faire, maintenir une garnison de 3,000 hommes (l'archipel ne compte que 1,800 habitants), des chasseurs-bombardiers, des hélicoptères et faire patrouiller deux sous-marins à propulsion nucléaire: \$600 millions par année. A long terme, elle pourrait donner à ses habitants le droit à l'autodétermination pouvant aboutir à une situation voisine de l'indépendance. L'archipel aurait alors un statut comparable à celui de l'île de Man, dans la mer d'Irlande, dont la Grande-Bretagne assure la sécurité et les relations internationales.

De toute façon, à Londres, c'est un enthousiasme délirant. Les journaux de ce matin font les gros titres sur le cessez-le-feu et rappellent aussi la déclaration de Mme Thatcher, émue, exaltante, le sourire aux lèvres: "Nous savions ce que nous avions à faire".

## MÉDECINS

(Suite de la première page)

Hier soir, au lieu de rencontrer seulement les spécialistes de la région de Québec, il avait aussi convié, la journée même, ceux des régions de Chicoutimi et de Rimouski à ce rendez-vous.

Demain soir, il y aura rencontre commune avec les spécialistes francophones et anglophones de la métropole, ces derniers affichant un militantisme plus agressif.

### Des résistances

Il ressort cependant des commentaires entendus que l'idée d'une désertion des cabinets de consultation et des centres hospitaliers n'enthousiasme guère les spécialistes. La plupart des interventions ont surtout porté sur d'autres moyens de contestation. Des moyens qui éviteraient que les patients fassent une fois de plus les frais d'une contestation, tout

# Le droit de veto du Québec est débattu en Cour suprême

OTTAWA (PC) — Le consentement du Québec était requis pour que l'accord constitutionnel du 5 novembre soit valide, a soutenu hier, devant la Cour suprême du Canada, le procureur du gouvernement du Québec, Me Jean Samson.

Le plus haut tribunal du pays débute hier ses audiences sur le droit de veto du Québec en matière constitutionnelle.

Les neuf juges de la Cour sont appelés à décider si le consentement du Québec est nécessaire à l'adoption de la résolution constitutionnelle qui affecte l'autorité législative et le statut ou le rôle de la législature ou du gouvernement du Québec au sein de la fédération canadienne.

La Cour doit également décider si l'objection du Québec rend cette résolution anticonstitutionnelle au sens conventionnel.

"Le procureur général du Québec soutient que le consentement du Québec était nécessaire, soit parce que la

dualité canadienne oblige le consentement du Québec, soit parce que la règle de l'unanimité s'applique encore", a soutenu Me Samson.

Me Samson a soutenu que la Cour se devait de répondre aux questions même si le gouvernement fédéral soutenait que le dossier était clos.

### A la base même du fédéralisme canadien

Me Samson a fait valoir que sans le Québec, il n'y a pas de dualité canadienne et que c'est le Québec tout entier qui était protégé par la constitution de 1867 qui lui permettait d'établir ses institutions locales propres.

Selon lui, la constitution de 1867 ne réserve pas au Québec le seul droit d'agir comme une minorité au sein des institutions fédérales. Il donne aux francophones un statut de majorité au Québec et sans un tel statut, le Québec n'aurait jamais accepté la Confédération de 1867.

Me Samson a même cité le premier ministre John A. MacDonald qui affirmait que jamais la population du Bas-Canada n'aurait accepté une union législative.

Les précédents, soutient Me Samson, montrent tous qu'on n'a pas procédé à des modifications de la constitution qui affectaient les pouvoirs législatifs du Québec sans son consentement ou sans attendre que ce consentement soit donné.

### Unanimité

Si la dualité canadienne n'impliquait pas le consentement du Québec, le gouvernement estime que la règle de la nécessaire unanimité des provinces pour toute modification de leurs pouvoirs existe toujours.

La Cour suprême en parlant de "consentement appréciable des provinces" lors de son jugement de septembre dernier, ne l'a pas spécifiquement écartée, estiment les procureurs du Québec.

Et il cite à l'appui de sa thèse le livre blanc sur la constitution, publié en 1965 par le gouvernement fédéral et appuyé par chacune des provinces, qui soutenait "que les réalités de la vie nationale ont imposé la règle de l'unanimité et l'expérience depuis la confédération l'a érigée en une règle".

Me Samson soutient également que les comportements des acteurs de la scène constitutionnelle se sont toujours conformés à cette règle quand il s'est agi de modifier les pouvoirs des législatures provinciales.

Aucun des neuf juges de la Cour n'a cru bon de poser quelque question que ce soit à Me Samson pendant son exposé qui a duré tout l'avant-midi.

En après-midi, ce fut au tour de Me Emile Colas, au nom de l'Association canadienne-française de l'Ontario, d'intervenir dans le débat.

Selon Me Colas, le gouvernement fédéral a agi de façon unilatérale et illégale en faisant adopter le Canada Act par le Parlement de Westminster.

## Les dents assurables varieront selon l'âge

MONTREAL (PC) — Afin d'économiser \$30 millions, le gouvernement s'apprête à sélectionner à compter du 2 juillet, les dents d'enfants pour lesquelles il consent à payer le dentiste.

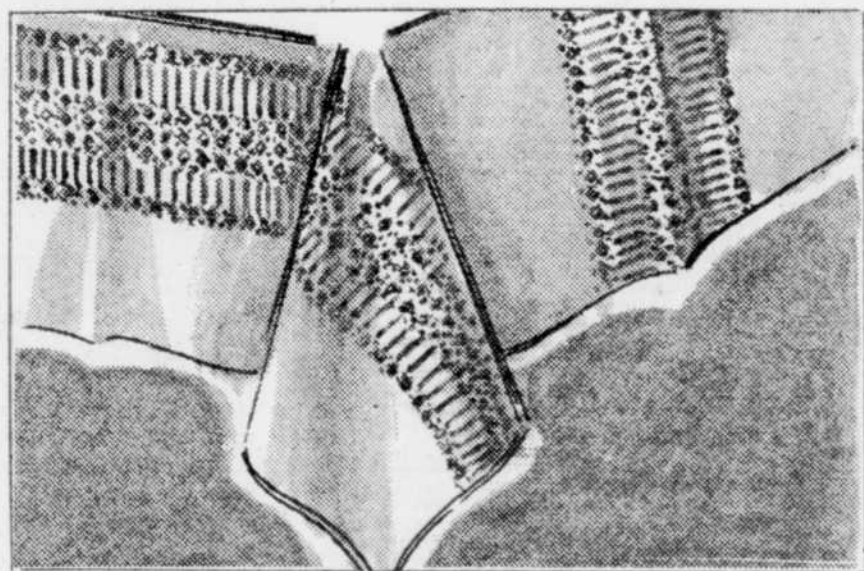
L'Association des chirurgiens-dentistes du Québec (ACDQ) suggère de son côté de "simplement désassurer" les jeunes de 14 à 15 ans et de couvrir, avec l'assurance-maladie, la dentition complète des seuls enfants âgés 13 ans et moins.

Le Dr Claude Chicoine, président de l'ACDQ, a déclaré, hier, avoir "reçu un mandat en blanc pour la négociation et les moyens de pression" de la part de ses 2,000 membres. "Mais

rassurez-vous, nous, on ne tombera pas en grève", a-t-il ricané.

Un examen sommaire du mordant de cette loi permet effectivement de constater, par exemple, qu'à 4 ans, un enfant verra ses 20 dents protégées; par contre, à 5 ans, 12 de ses 20 dents le seront.

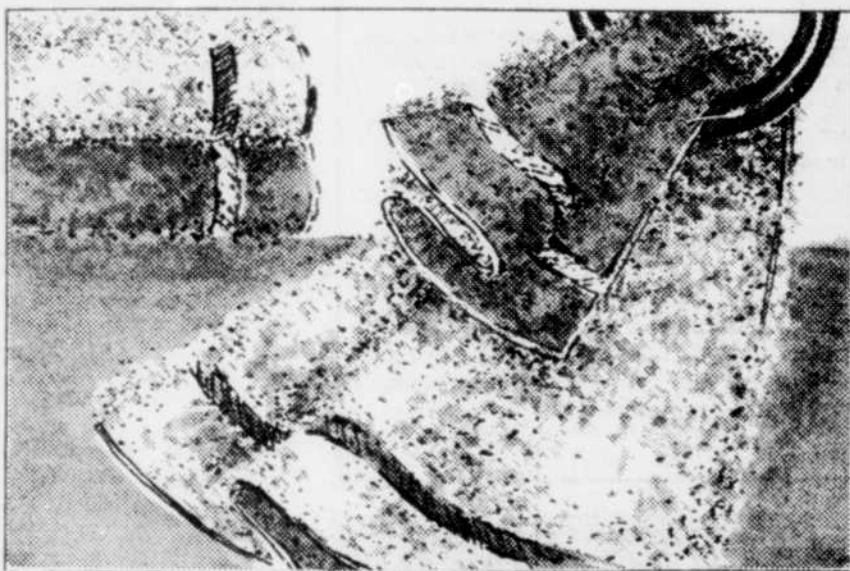
Le programme, plutôt incisif, mordille réellement entre les mâchoires inférieure et supérieure. Ainsi, à 6 et 7 ans, 16 dents sur 24 sont touchées par le programme, mais à 8 ans, la dentition complète se trouve assurée. De façon inexplicable, le jeune de 9 ou 10 ans, ne se trouve maintenant qu'avec la moitié de ses 24 dents couvertes par le régime de gratuité.



### VENTE les nappes de toile

50 x 70 rectangulaire ou ovale rég. \$18. pour 12.99  
nappes sans repassage en 54% coton et 46% lin au fini anti-taches, motif géométrique brun sur fond beige.

|          | reg.  | pour  |
|----------|-------|-------|
| 58 x 84  | 26.00 | 19.99 |
| 58 x 104 | 30.00 | 24.99 |



### VENTE serviettes fini velours

bain rég. 13. pour 9.99  
serviettes très résistantes 90% coton et 10% polyester au doux fini velours, champagne, jonquille, suède, rose, rose cendré, sable, rouge écarlate, marine.

|                 | reg. | pour |
|-----------------|------|------|
| main            | 8.50 | 6.99 |
| débarbouillette | 4.00 | 3.29 |



### VENTE draps et douillettes unis

lit jumeau spécial 14.50

draps unis en luxueuse percale 180 fils au pouce, sans repassage, dans une gamme de huit coloris: papier de riz, opaline, jade, rose cendré, magnolia, jaune soleil, rose quartz, rose cendré ou pêche. douillettes réversibles, volants de lit et couvre-oreillers harmonisants.

| les draps         | spécial | les douillettes | reg.   | spécial |
|-------------------|---------|-----------------|--------|---------|
| doublé            | 19.50   | jumeau          | 80.00  | 69.95   |
| grand             | 26.50   | doublé          | 95.00  | 79.95   |
| très grand        | 35.50   | grand lit       | 105.00 | 89.95   |
|                   |         | très grand      | 115.00 | 99.95   |
| taies d'oreillers |         |                 |        |         |
| standard          | 14.00   |                 |        |         |
| très grandes      | 16.00   |                 |        |         |

la maison  
**simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

**LA QUOTIDIENNE**  
(Tirage de lundi)  
**0-3-5**  
Informations: 643-8990

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30  
Samedi: 8h00 à 12h00  
**REDACTION**  
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 18h30  
647-3233 à partir de 18h30 et en fin de semaine  
**RENSEIGNEMENTS: 647-3233**  
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

**le mot du jour**  
**Tout un choc**  
Une personne peut être électrocutée, c'est-à-dire tuée par une décharge électrique. Ce sont des accidents qui arrivent. Mais quand on dit que l'état de la victime n'inspire aucune crainte, on va trop loin.  
**Pierre BELLEAU**

## Plan de développement Les pomiculteurs craignent un gaspillage

par Florent PLANTE

La Fédération des producteurs de pommes du Québec (UPA) dénonce les modalités d'application du plan de développement de la pomiculture mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et en vigueur depuis le 1er avril 1982.

Dans une lettre envoyée le 4 juin dernier au ministre Jean Garon, le secrétaire de cette fédération, M. Mario Limoges, trouve inacceptable qu'à cause des pertes importantes subies par le gel pendant l'hiver 1981, les subventions du ministère soient accessibles à n'importe quel producteur agricole plutôt qu'aux pomiculteurs qui exploitent des vergers.

Selon les producteurs affiliés à l'UPA, seuls ceux qui exploitaient déjà un verger d'au moins un hectare au 1er avril 1982 devraient être admissibles aux subventions.

Puisque l'aide gouvernementale est universelle, il y aura gaspillage de fonds publics parce que n'importe qui dans le territoire agricole pourra se lancer dans la pomiculture, assuré d'une aide gouvernementale pour l'achat de ses pommiers.

"Le programme gouvernemental avantage l'établissement de petites parcelles dispersées sur le territoire, d'autant plus qu'aucun minimum n'est établi concernant l'investissement à la charge du producteur", écrit M. Limoges. La Fédération des producteurs de pommes affirme que des cas concrets d'application du programme à des non-pomiculteurs ont été portés à son attention récemment.

Finalement, les pomiculteurs affiliés à la Fédération de l'UPA rappellent au ministre Garon qu'il avait promis, l'hiver dernier, que son ministère prendrait à sa charge le remplacement des pommiers morts et leur entretien.

Il y a une différence entre la promesse et le plan de développement de la pomiculture du ministère. Dans ce dernier, on ne parle plus que de la plantation des pommiers, laquelle est défrayée à 50 pour 100 par le pomiculteur et 50 pour 100 par le gouvernement. L'entretien et la remise en ordre du verger pendant les cinq premières années reviennent à la charge des producteurs à 100 pour 100.

Selon la Fédération des producteurs de pommes, ce pro-

gramme d'aide est inadmissible pour les véritables pomiculteurs dont certains ont perdu plus de 50 pour 100 de leurs pommiers à cause du gel de l'hiver 1981.

La lettre dénonce aussi le fait que si les pomiculteurs réussissent à obtenir une aide d'autres organismes ou du ministère fédéral de l'Agriculture, ils devront déduire cette aide de la subvention obtenue du MAPAQ.

Bref, à cause des modalités du programme mis sur pied par le ministère que dirige M. Jean Garon, des non-pomiculteurs pourront se payer un verger à moitié prix, sans compter qu'il bloque tout effort supplémentaire qui viendrait du fédéral.

Rappelons que l'aide financière du MAPAQ prévue pour le plan de développement de la pomiculture est limitée à \$25,000 par exploitation.

Le ministère offre \$3,700 par hectare pour la plantation de pommiers nains et \$2,500 par hectare pour la plantation de pommiers semi-nains.

Selon certaines sources au bureau régional de l'UPA, à Québec, on comprend mal l'intention du ministère de se lancer à fond de train dans un plan de développement de la pomiculture par n'importe qui alors que seuls les pomiculteurs victimes du gel de 1981 auraient dû être éligibles.

L'autosuffisance du Québec en pommes est pratiquement atteinte. Certaines années, la production dépasse même la demande. Bien sûr, on ne répond pas aux besoins pour les industries connexes du jus de pomme et de la compote, mais les prix payés sont nettement en dessous des coûts de production. Seule la pomme de consommation est rentable.

De plus, le programme du ministère encourage la plantation de pommiers nains et semi-nains. Or, le rendement à l'hectare de ces vergers est passablement supérieur à ceux bâtis avec des pommiers standards. Le ministère incite donc à une surproduction avec son programme.

Selon les statistiques de la Régie des assurances-récoltes, 236,000 pommiers sont morts à la suite du gel de l'hiver 1981, sur un total de 1,550,000 arbres. Il y a environ 1,100 producteurs de pommes au Québec dont près de 200 dans la grande région de Québec.

## La cour bloque l'offre de Norcen

par Jean Didier

FESOU

(du bureau du SOLEIL) SEPT-ÎLES — Le juge John Manos de la cour fédérale de Cleveland a bloqué l'offre publique d'achat de 42,7 pour cent des actions en circulation de Hanna Mining Company par la Norcen Energy Resources Ltd de Toronto, une filiale d'Argus Corporation des frères Conrad et Montagu Black.

Ce qui signifie, à toutes fins pratiques, que les frères Black ne pourront ni faire la percée qu'ils visaient sur le marché énergétique américain, ni prendre le contrôle de la compagnie minière IOC et de ses profits.

Et non seulement le juge Manos a décidé de bloquer l'offre publique d'achat, mais il a affirmé qu'il pourrait éventuellement obliger Norcen Energy Resources Ltd à se départir des 8,8 pour cent d'actions d'Hanna Mining Company qu'elle détient déjà. Mais pour le moment, le juge a convenu de ne pas obliger les frères Black à se départir de ces actions.

Aucun commentaire de part et d'autre n'a suivi le jugement. Tou-

tefois les mines réjouies affichées au siège administratif de la minière IOC, rue Retty, en disent plus long que n'importe quel communiqué de presse. Disposant d'un important "cash flow", environ \$180 millions, Norcen Energy Resources Ltd devra trouver une autre "victime" à se mettre sous la dent.

Par ailleurs, Norcen Energy a fait savoir hier qu'elle en appellerait de la décision du tribunal qui a bloqué son offre. Le président du conseil de Norcen, M. Conrad Black, a déclaré que ses avocats allaient adresser une requête à cette fin au tribunal fédéral de Cincinnati, dans la journée.

Année difficile

Cette tentative de prise de contrôle survenait à un moment où l'industrie du fer et de l'acier traversait la pire période de son histoire. C'est ainsi que les seuls profits de la minière IOC, qui totalisent presque la moitié de ceux de Hanna Mining au prorata de sa participation dans son capital-actions, devraient passer de \$105 millions en 1981 à environ \$50 millions cette année.

Malgré tout un relevé établi par la minière IOC ces derniers jours démontre hors de tout doute la bonne tenue des producteurs de fer établis au Canada par rapport à leurs compétiteurs établis aux États-Unis.

Ainsi, pour l'année en cours, les usines de bouillage encore en opération aux États-Unis produiront à environ 54 pour cent de leur capacité pour une production totale estimée de 45 millions de tonnes pour une capacité de 83 millions de tonnes. Au Canada, par contre, les usines de bouillage produiront à environ 74 pour 100 de leur capacité pour des expéditions de 19 millions de tonnes pour une capacité de 26 millions de tonnes. Chiffres qui confirment la bonne tenue des aciéries canadiennes qui, avec les aciéries japonaises, sont les seules en Occident à réussir à "passer" à travers la crise du marché du fer et de l'acier.

Le gaz naturel

Mais, pour conso-

lider l'activité des entreprises minières et des aciéries établies au Canada, de nombreux experts s'entendent pour affirmer que les paliers de gouvernement devraient mettre sur place un certain nombre de mesures destinées à abaisser le coût de leurs besoins énergétiques.

C'est ce que réclament notamment les dirigeants de SIDBEC pour qui la rationalisation de la sidérurgie d'État québécois passe par une rationalisation des opérations et un abaissement significatif de ses coûts énergétiques.

Au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, un économiste, M. Emile Beauchamp, a préparé une étude détaillée sur la question et sur la pos-

sibilité d'un couloir énergétique situé dans l'axe Schefferville-Sept-Îles grâce à un gazoduc qui y apporterait le gaz naturel en provenance de l'Arctique, via un port situé dans l'Ungava.

Ceci aurait pour effet d'abaisser les coûts énergétiques des opérations minières du Nouveau-Québec, du Labrador et du littoral nord-côtier en plus de rentabiliser la production de minéraux stratégiques à fort contenu énergétique disponibles dans la fosse laboratorienne.

Mais de tels projets ne semblent guère retenir l'attention des deux paliers de gouvernement. A Ottawa le

ministre Marc Lalonde a déjà fait savoir qu'un tel projet ne serait pas économiquement rentable eu égard le caractère du projet pilote du gaz naturel en provenance de l'Arctique.

Et à Québec on répond que, officiellement, le rapport Beauchamp n'existe pas. Traduction: les recommandations de son auteur n'ont pas été retenues et le rapport a été remis sur une tablette. Il a rejoint le rapport de l'économiste Michel A. Boucher sur le même sujet.

Nomination



Gaétan Couture  
Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Monsieur Guy Bernier, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Gaétan Couture, Ph.D., au poste de vice-président Marketing.

Monsieur Couture possède une vaste expérience dans le domaine du marketing. Il était auparavant directeur du département de marketing, du programme M.B.A. et du programme M.A. de l'Université de Sherbrooke et, jusqu'à sa récente nomination, il occupait le poste de vice-président administratif marketing au Groupe Commerce, Compagnie d'assurances.

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec est une institution financière coopérative dont le siège social est situé à Montréal. La réalité de la fédération est le regroupement des 367 caisses populaires pour leur permettre une action commune et faciliter la sauvegarde et la promotion de leurs intérêts.

NORDAIR



M. Dominique F. Prinnet  
Jean E. Douville, président-directeur général de Nordair, est heureux d'annoncer la nomination de Dominique F. Prinnet au poste de vice-président, Marketing et Expansion commerciale. Détenteur d'un diplôme de l'Université de la Colombie Britannique et d'un M.B.A. de l'Université McGill, monsieur Prinnet a été pilote de ligne pendant plusieurs années. Il est entré à Nordair en 1974 et a occupé plusieurs postes importants au sein de la Société.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Prinnet est responsable des horaires, des affaires réglementaires, des tarifs, de la publicité ainsi que des études et de la planification des produits passagers et fret. Les bureaux de monsieur Prinnet sont situés au siège social de la Société, à Saint-Laurent, Québec.

Imperial Tobacco



PATRICK DUNN

Monsieur Jean-Louis Mercier, président de l'Imperial Tobacco Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Patrick Dunn, Ph.D. (chimie), au poste de vice-président, recherche et développement. M. Dunn est entré au service de l'entreprise en 1975; il occupait, depuis octobre 1981, le poste de directeur de la planification, recherche et développement. Son bureau est situé au siège social de l'Imperial Tobacco à Montréal.



NOMINATION



Gilles Doré, C.A.  
Le conseil d'administration de Chinic Inc., est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Gilles Doré au poste de vice-président et directeur des opérations. Monsieur Doré était auparavant associé d'une firme nationale de comptables agréés. Chinic Inc. est une des plus importantes distributeurs dans le domaine de la quincaillerie, plomberie, électricité et articles de sports.

COLGATE-PALMOLIVE CANADA  
CKR INC.



E. ALVAREZ-RECIO

M.G. Vincent Mendes de Franca, président-directeur général de CKR INC. et de la filiale Colgate-Palmolive Canada, a le plaisir d'annoncer l'élection de Messieurs Emilio Alvarez-Recio et Fernand R. Bibeau au conseil d'administration de CKR INC. M. Alvarez-Recio est vice-président, administration et exploitation, filiales des Amériques de la compagnie Colgate-Palmolive. M. Bibeau est président, Les Centres d'achats Beauvillier Ltée, vice-président principal, Argo Construction Ltée en plus de siéger au conseil d'administration de plusieurs autres sociétés.



F.R. BIBEAU

dépôts garantis

**17%**  
TAUX ANNUEL  
3 et 5 ans

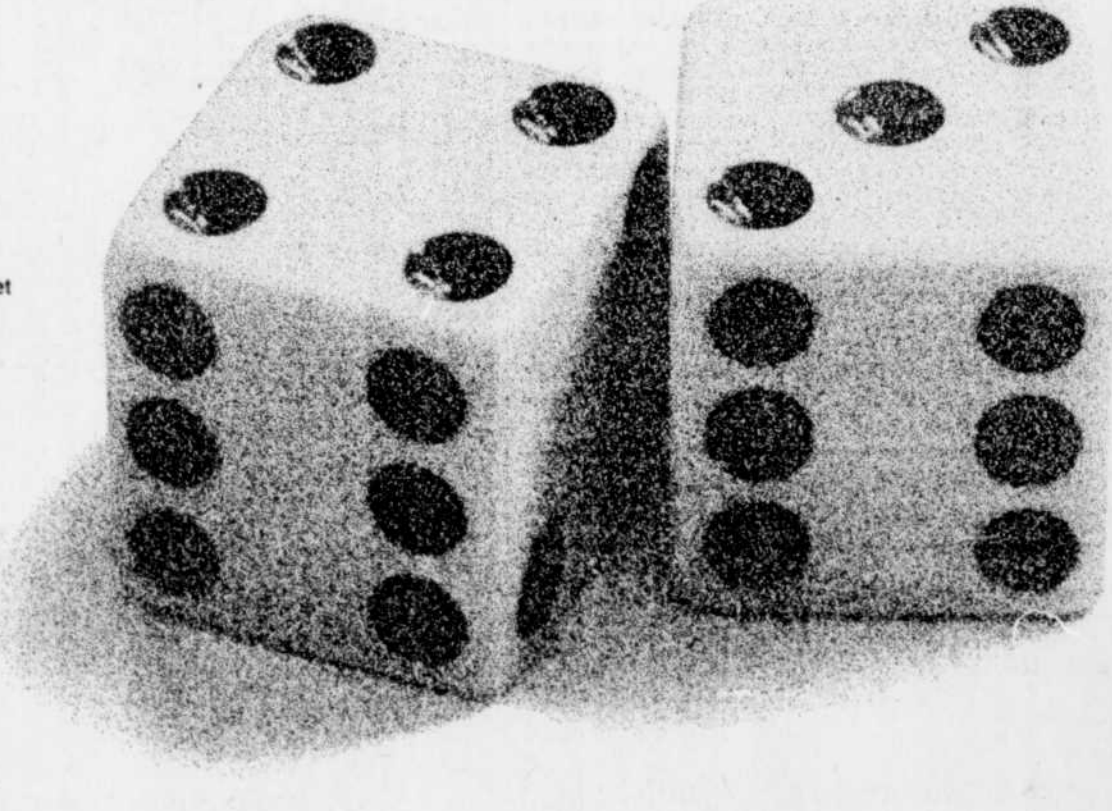
**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**

850, Place d'Youville 692-1221  
Galerias de la Capitale 626-1221

# Ne tirez pas au sort. Tirez au clair.

Les industriels des arts graphiques de Québec  
(Imprimeries et industries connexes)

- Audart Inc.  
181, rue St-Vallier  
Québec G1K 3P2 522-2073
- Caractère Inc.  
1990, ouest, boul. Charest, suite 206  
Québec G1N 4K8 687-4434
- L.G. Chabot Inc.  
34, Côte de la Montagne  
Québec G1K 7E5 692-0260
- Joseph Clermont Inc.  
1851, avenue Yves-Montreuil  
Beauport G1E 3Z9 667-3486
- Compélec Inc.  
870, rue du Roi  
Québec G1K 2Y2 522-6831
- Composition Québec Inc.  
260, rue Arago  
Québec G1K 3V3 529-4927
- Créations commerciales Enr.  
70, rue de Gaspé  
Québec G1L 2A3 522-1427
- J.B. Deschamps Inc.  
755, boul. des Chutes  
Québec G1E 6B3 667-3322
- Éditions Le Renouveau Inc. (Les)  
1645, est, 80e Rue  
Charlesbourg G1G 5E1 626-8032
- Formules d'Affaires Modernes Ltée  
185, boul. des Cèdres  
Québec G1L 1M8 628-3606
- Graphiscan (Les Ateliers) Ltée  
1165, rue Gouin  
Québec G1N 1T3 681-6254
- Gravel Photographeur Inc.  
500, rue Marie-Louise  
Québec G1K 7M9 683-1501
- Impression L.D.V. Ste-Foy Inc.  
2785, boul. Laurier  
Ste-Foy G1V 2L9 653-4393
- Impressions Piché Inc. (Les)  
2125, rue Hertz  
Ste-Foy G1N 4E1 687-5035
- Imprimerie Marc Boiteau (1980) Enr.  
1008, rue Deslauriers  
Québec G1N 1K2 681-2855
- Imprimerie Canada Inc.  
2026, rue Farnson  
Sillery G1T 2R8 688-9121
- Imprimerie Commerciale Ltée  
21, rue Sault-au-Matelot  
Québec G1R 4P3 692-1794
- Imprimerie Descar Inc.  
1165, rue Gouin  
Québec G1N 1T3 683-3679
- Imprimerie Des Chutes Inc. (L')  
1801, 5e Avenue  
Charny G6W 4P5 832-8300
- Imprimerie Donnacona (1975) Ltée  
220, rue Notre-Dame  
Donnacona G0A 1T0 285-1066
- Imprimerie Drouin Inc.  
1340, rue Ozanam  
Québec G1L 3T2 529-0776
- Imprimerie Faber Inc.  
238, rue Cloutier  
Loretteville G2A 2J6 842-3646
- Imprimerie Giroux (1978) Enr.  
386, 1re Rue  
Québec G1L 2T6 647-4351
- Imprimerie Grondin Enr.  
1325, 4e Avenue  
Québec G1J 3B7 524-0688
- Imprimerie Industrielle Inc.  
485, 25e Rue  
Québec G1J 1K7 524-8600
- Imprimerie Moderne de Beauce Inc.  
12625, 1re Avenue est  
Ville St-Georges, Beauce G5Y 2E4 228-4011
- Imprimerie Provinciale Inc.  
185, boul. des Cèdres  
Québec G1L 1M8 628-3011
- Imprimerie Royale Enr.  
221, ouest, rue St-Vallier  
Québec G1K 1K3 529-1347
- Imprimerie Sociale Ltée  
621, ouest, rue Christophe-Colomb  
Québec G1K 7C3 683-2567
- Imprimerie Richard Vézina Ltée  
500, avenue Bechar  
Ville de Vanier G1M 2E9 683-2151
- Imprimerie La Renaissance Inc.  
2525, rue Watt  
Ste-Foy G1P 3T2 658-1093
- Imprimerie Le Réveil St-Raymond (1979) Inc.  
165, rue St-Ignace  
St-Raymond G0A 4G0 337-6757
- Imprimerie L.I.M.A.  
625, avenue St-Jean-Baptiste  
Québec G2E 5B7 872-5700
- Imprimerie Vitray Inc.  
2310, avenue de Vitre  
Québec G1J 4A5 647-4567
- Jet-Copie Enr.  
331, rue Bouffard  
Québec G1N 3C8 524-4676
- Laliberté et Frère Enr. Imprimerie  
2391, avenue de la Ronde  
Québec G1J 4E9 523-8931
- Les Lithographes Lafamme et Carrier Inc.  
2057, rue Brault  
Ste-Foy G1V 4B5 687-3042
- Litho Acme Inc.  
2374, rue Galilee  
Duberger G1P 4E3 687-2941
- Mono-Lino Inc.  
39, rue Sault-au-Matelot  
Québec G1K 7A1 692-1789
- Paul Veilleux Ltée  
5, rue Courcelle  
Québec G1N 3B9 683-2508
- Photo-Lithographie Inc.  
1430, avenue Conway  
Québec G1J 3S4 525-4975
- Point de Trame Inc.  
639, 8e Avenue  
Québec G1J 3M1 529-3341
- Reliure Selecte Inc.  
500, rue de la Couronne  
Québec G1K 6G6 524-4671
- Typo Litho Composition Inc.  
580, rue St-Roch  
Québec G1K 6S8 694-1930



DÉCOUVREZ  
NOTRE  
DRY GIN...

**de Kuyper**

Les industriels des arts graphiques de Québec  
...vous livrent une bien meilleure image.

Ouverture de la pêche commerciale au saumon

# Les filets ne seront pas tendus illégalement

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil  
MATANE — La reprise aujourd'hui de la pêche commerciale au saumon dans le secteur de la baie des Chaleurs, en amont de Paspébiac, ne s'accompagnera pas de la mise à l'eau illégale des filets des pêcheurs commerciaux au saumon du reste de la péninsule gaspésienne.

Interdite depuis 1972, la pêche commerciale au saumon est autorisée du 14 juin au 2 juillet pour les pêcheurs du territoire allant de Paspébiac à Pointe-à-Fleur, leur allouant un quota de 30,000 livres (13,600 kilogrammes) de poisson. Le gouvernement a ajouté cependant à la levée de l'interdiction l'arrêt de

la compensation versée depuis 1972 aux pêcheurs privés de l'utilisation de leur permis. A la fin du mois de mai, une assemblée de l'Association des pêcheurs commerciaux du saumon a résolu de tendre illégalement les filets le 14 juin si le gouvernement maintenait la suspension de la compensation. Les in-

formations recueillies par LE SOLEIL laissent croire que les 35 pêcheurs du secteur de Paspébiac à Matane ne donneront pas suite pour l'instant à leur résolution. Le président de l'association, M. Martin Caissy, a insisté hier qu'il ne recommandait pas formellement de tendre ou non les filets.

Cependant, "j'ai dit aux membres que je serais plus à l'aise pour défendre leur cause s'ils ne le faisaient pas. Je leur ai expliqué que s'ils pêchaient, ils n'auraient plus droit à la compensation". En mai, les pêcheurs avaient donné jusqu'au 10 juin pour recevoir une réponse à leur demande de la part du ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), M. Lucien Lessard. Le mi-

nistre n'a pas fourni de réponse à la demande de prolonger le versement de la compensation, mais M. Caissy a cru déceler lors d'une rencontre à Québec avec les autorités du MLCP une certaine ouverture en ce sens. "A la suite de la rencontre avec le directeur du service de la faune, M. André Magny, nous pensons que les fonctionnaires sont réceptifs à l'idée de payer la compensation cette an-

née. Ils semblent de bonne foi et prêts à négocier. Si nous obtenons un prolongement d'un an, nous pourrions étudier la politique à long terme du MLCP." Si les négociations achoppent, l'association entreprendra des démarches pour des poursuites en recours collectif, a souligné M. Caissy. Les quelques pêcheurs commerciaux exclus de la zone à l'ouest de Paspébiac joints par LE SOLEIL ont informé

qu'ils ne croyaient pas pêcher illégalement, du moins au cours des prochaines journées. "Les négociations ne sont pas assez avancées, a repris M. Caissy, pour que l'association préconise une pêche illégale." Elles auraient cependant donné déjà des résultats: la rencontre à Québec a permis de confirmer que le MLCP s'engage à racheter les équipements de ceux qui veulent

quitter ce type de pêche commerciale, au prix coûtant. Cette entente s'applique même aux 27 pêcheurs qui ont pris l'autorisation de vendre leur permis \$1,000 pièce, au MLCP, a communiqué M. Caissy. Jusqu'à la fin du mois de mai, la Gaspésie comptait 67 pêcheurs commerciaux de saumon. Pour ce qui est de la zone où l'interdiction a été levée, 11 des 30 pêcheurs ont pris la décision de vendre leur équipement au MLCP, a terminé M. Caissy, "parce qu'ils trouvaient qu'il n'y avait pas assez d'avenir dans la pêche commerciale du saumon". M. Caissy est un de ceux qui ont pris cette décision.

## Pour celui qui recherche la qualité

LE CLASSIQUE

LE DESINVOLTE



Ce modèle est disponible en tissu 100% laine, en mohair et laine ou polyester et laine.

**Samuelsohn**  
en évidence chez

Tissu "Wickerweave" composé de mélange laine et polyester.

**RAYMOND CÔTÉ INC.**  
PLACE STE-FOY



## Juste pour papa...!!

**Doublez son plaisir!**  
Objectifs Zoom Image avec livrets de coupons-rabais de \$25

Deux zooms offerts à une fraction du prix, c'est une façon remarquable de doubler le plaisir de papa! Le zoom 80-200mm F/4.5 macro est un objectif de qualité se prêtant aux portraits, paysages, spectacles et tout particulièrement aux gros plans (il rapproche le sujet jusqu'à 4 fois!). Quant au 28-80mm F/3.5 macro, il couvre un champ allant du grand-angle à un télé-moyen, le rendant un objectif pratique en toute occasion. Il se distingue par sa rapidité d'opération lors de prises de vues sur le vif.

Un ensemble valant ordinairement 469.90 maintenant en vente pour **zoom 80-200 F/4.5 189.77** **zoom 28-80 F/3.5 169.77**

ou achetez l'ensemble pour seulement

**249<sup>77</sup>**

et économisez encore plus!!



**269<sup>77</sup>**  
Prix en vigueur jusqu'au 26 juin 1982

avec livret de coupons-rabais de \$75

**Un appareil pour tous les papas!**

**Minolta XG-M avec objectif 50mm F/2**

Appareil 35mm, automatique avec débrayage manuel possible. Il n'y a qu'à choisir l'ouverture désirée et l'appareil se charge tout seul de sélectionner la vitesse d'obturation. Compatible avec de nombreux accessoires optionnels. Profitez de notre super bas prix en vigueur pour deux semaines seulement! ord. 319.95

**Un appareil merveilleusement simple avec un cadeau boni!**

**Nikon EM avec objectif 50mm F/1.8 "E"!**

Le seul appareil qui avertisse par un "Bip Bip" sonore que l'exposition est incorrecte! Il n'y a qu'à mettre au point et déclencher pour réussir de superbes photos automatiquement! Maintenant avec un sac fourre-tout Image en prime (d'une valeur de 24.95)



**219<sup>77</sup>**  
& livret de coupons-rabais de \$75



**Rapprochez-vous de lui!**

Jumelles Tasco de qualité se prêtant aux sports, paysages ou théâtre. Elles comportent du verre optique entièrement traité et des oculaires de caoutchouc rétractables. Les prix indiqués comprennent les courroies et étuis.

**Modèle Zoom 101 7-15 X 35mm**  
Double sa puissance au toucher du levier zoom ..... **99.77**  
**Modèle 2001 ZIP 7 X 35mm**  
Grand angle avec mise-au-point rapide ZIP ..... **59.77**  
**Modèle 304 7 X 35mm**  
De style européen avec champ visuel de 346° ..... **34.77**

**Gratuit!**

A l'achat de tout appareil 35mm, vous recevrez un livret de coupons valant \$75 de rabais sur le développement et les accessoires photo!

A l'achat de certains accessoires Image, vous recevrez un livret de coupons valant \$25 de rabais sur le développement!



## DEMANDES HOMMES ET FEMMES AVEC EMBONPOINT

POUR PARTICIPER À UN PROGRAMME DE PERTE DE POIDS

Si vous avez 10 livres ou plus à perdre, que vous êtes en bonne santé, que vous avez un désir sincère de perdre du poids et que vous désirez rester mince. Le programme de la Clinique de contrôle de poids permanent est un nouveau programme rapide et médicalement sûr.

**RABAIS DE 50\$**  
sur tous nos programmes



**PERDEZ 7 à 15 lb LA PREMIÈRE SEMAINE**  
**3 à 7 lb LES SEMAINES SUIVANTES**  
**SANS PROTÉINES LIQUIDES**  
**SANS VOUS SENTIR AFFAMÉ**  
**SANS EXERCICES**  
**SANS MÉDICAMENTS DANGEREUX**  
Vous verrez des résultats fantastiques dès les premières visites  
**CE PROGRAMME N'EST PAS GRATUIT**  
Les pertes de poids diffèrent comme les gens diffèrent

De 8h à 19h du lundi au vendredi.  
MASTER CARD/VISA

**CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT**

**2600, boul. Laurier**  
**Complexe Centre-ville**  
**Sainte-Foy 659-4596**  
(2e étage, près d'Entrain)

MONTREAL - TORONTO - HALIFAX - REGINA - WINNIPEG - HAMILTON

**Canada**

**Ville de Sainte-Foy**

**appels d'offres**

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, lundi le 5 juillet 1982, jusqu'à 15:00 heures, concernant la construction de chaînes et pavage dans l'aire = 3 de Pointe Sainte-Foy, et également repavage et réfection de chaînes 1982, en vertu des projets 50250 et 50458.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, à 15:30 heures, en la salle du conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000 Route de l'Église, Sainte-Foy en présence des intéressés.

Les formules de soumissions, plans et devis sont disponibles à la Division Gestion et Contrôle des Projets du Service du Génie de la Ville, moyennant la somme remboursable de cinquante dollars (50,00\$), laquelle sera remise dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions sur réception des documents de soumission en bonne condition et, ceci seulement aux entrepreneurs ayant présenté une soumission conforme et régulière.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule. Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 10e jour du mois de juin 1982.  
L'Assistant-Greffier de la Ville,  
Jean-Pierre Morrow

# astral photo

**GALERIES DE LA CAPITALE 627-5857**  
**5, PLACE QUEBEC 529-8238**  
**PLACE FLEUR DE LYS 529-2541**

POUR DES PHOTOS COULEUR AVEC UNE  
**NOTE DE DISTINCTION**

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

**DEMERS, Frère Emile, m.s.c.**  
**DESROCHES, Marie-Eveline**  
**LABBE, Clémence**  
**LACHANCE, Yvon**  
**LAVERDIÈRE, Jean-Paul**  
**MERCIER, Angéline**  
**MORNEAU, Yvon**  
**ROUSSEAU, Fernand**  
**ROUTHIER, Marguerite**  
**ROUTHIER, Ernest-A.**  
**SIMARD, François**  
**TROTTIER, Joséphine**

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**DEMERS (Frère Emile, m.s.c.)**



A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 65 ans, est décédé frère Emile Demers, de la Communauté des Missionnaires du Sacré-Cœur. Il était le fils de feu Joseph Demers et de feu dame Albertine Bergeron. Il demeurait au 71, Ste-Ursule, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin, à 10h, au

Scolastic Notre-Dame-Ju-Sacré-Cœur  
 2215 Marie-Victorin  
 Sillery

Il laisse dans le deuil, outre les membres de sa communauté, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alfred Moreau (Alexina), frère Adalbert Demers, m.s.c., Mme Adélard Aubin (Estelle), M. et Mme Raymond Demers (Marie-Laure Cayer), M. et Mme Donat Couture (Imelda), M. et Mme Armand Croteau (Blandine), M. et Mme Simon Demers (Cécile Bedard), M. et Mme Maurice Lamontagne (Jeanne Daigle), sœur Simone Demers, s.s.c.m., M. et Mme Maurice Demers (Gemma Bertrand), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**DESROCHES (Marie-Eveline Croteau)**



A Saint-Romuald, le 13 juin 1982, à l'âge de 82 ans

et 7 mois, est décédée dame Marie-Eveline Croteau, épouse de feu M. Philippe Desroches. Elle demeurait au 2, rue de la Fabrique, Saint-Romuald. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 juin à 16h. Départ du funérarium

Claude Marcoux Ltée  
 96, de la Fabrique  
 St-Romuald

à 15h50 pour l'église de Saint-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Joseph Desroches, M. et Mme Lucien Desroches, Mlle Pauline Desroches, M. et Mme Jean Desroches, M. et Mme André Desroches, M. et Mme Jean-Luc Thériault (Clairette), M. et Mme François Desroches; ses belles-sœurs: Mme Hervé Croteau, Mlle Océline Desroches, ainsi que plusieurs petits-enfants, une arrière-petite-fille, neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi, le 16 juin, à 14h. Pour renseignements: 839-8823.

**LABBE (Clémence Turmel)** — A Québec, le 14 juin 1982, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Clémence Turmel, épouse de M. Joseph-Henri Labbe. Elle demeurait au 285, 60e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 6450 boul. Henri-Bourassa  
 Charlesbourg

à 9h50 pour l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au crématorium. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et ses gendres: M. et Mme François Masseau (Louise), M. Jean-Claude Labbé, M. et Mme Clément Villeneuve (Andrée), M. et Mme Jacques Hudon (Liliane), sa sœur et sa belle-sœur Mme Henri Giroux (Lorette Turmel), Mme Armand Turmel (Rachel) ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, son arrière-petite-fille et ses neveux et nièces. Elle sera exposée mardi le 15 juin à compter de 14h. Compenser l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. Pour renseignements: 529-3371.

**LACHANCE (Yvon)** — A St-Jean Ile d'Orléans, le 14 juin 1982, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Yvon Lachance, fils de feu Herménégilde Lachance et de feu dame Yvonne Bernard. Il demeurait au 1634, ave. Royale, St-Jean Ile d'Orléans. Le corps ne sera pas exposé. Un service sera chanté en présence du corps, mardi le 15 juin à 15h, en l'église de St-Jean Ile d'Orléans, et de là au cimetière paroissial.

Les parents recevront les condoléances en l'église de St-Jean I.O., une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la maison

F.X. Bouchard Inc.

Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, sœur Eliane Lachance (Ursuline), M. et Mme Marc Lachance (Louise Audet), Mme Charles Filteau (Réjane), M. et Mme Jean-Marc Martin (Bibiane), M. et Mme Jean-Luc Lachance (Ginette Mauriello), Mme Louis Langlois (Louise), M. et Mme Yves Dupuis (Solange), M. et Mme Luc Lachance (Nicole Thibault), M. et Mme Michel Turcotte (Claudette). Pour renseignements: 663-9838.

**LACHANCE (Marie-Elise Pouliot)** — A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Elise Pouliot, épouse de feu M. Osmère Lachance, autrefois de Ste-Apolline, comté de Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 15h. Départ du salon funéraire de St-Apolline à 14h45 pour l'église de Ste-Apolline et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Camille Giroux (Jeanine), M. et Mme Marcel Garneau (Claudette), M. et Mme Denis Lachance (Léa Bélanger), M. et Mme Léopold Lachance (Jocelyne Roussel), M. et Mme Ghislain Landry (Lise), ainsi que plusieurs petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc.

Armagh  
 Comté de Bellechasse

**LAVERDIÈRE (Jean-Paul)** — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Jean-Paul Laverdière, époux de feu dame Germaine Blouin. Il demeurait autrefois à St-Jean, Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h30. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.  
 628 chemin Royal  
 St-Pierre, I.O.

à 10h pour l'église de St-Jean, I.O. et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Claude Boissoneault (Louise), M. et Mme Yvan Laverdière (Lucie Lavoie), M. et Mme François Bonenfant (Hélène), ses petits-enfants Bernard et Bruno Boissoneault, Nicolas et Frédéric Bonenfant, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Bernard (Maria), M. Albert Leger, Mme Henri Tardif (Irm.), M. Isidore Pouliot (Gabrielle), Mme Rosaire Racine (Irène).

**LAVERDIÈRE (Yvon)**

A Québec, le 14 juin 1982, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Yvon Laverdière, époux de feu dame Charlotte Robitaille. Il demeurait au 221 Lachance, Duberg. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**RONDEAU (Fernand)** — A l'hôpital St-François d'Assise, le 14 juin 1982, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. Fernand Rondeau, époux de dame Marguerite Tremblay. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 juin, à 10h30. Départ de la

Coop. Funéraire de l'Anse

280 8ème Rue  
 à 9h45 pour l'église St-Albert Le Grand et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Mlle Pierrette Rondeau, M. et Mme Gilles Lortie (Micheline), M. et Mme André Rondeau (Hélène Côté), M. et Mme Gilles Rondeau (Céline Chabot), M. et Mme Marcien Roberge (Fernande), M. et Mme Michel Rondeau (Cécile Côté), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, petites-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

**RONDEAU (Yvon)**

A Québec, le 14 juin 1982, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Yvon Morneau, époux de dame Charlotte Robitaille. Il demeurait au 221 Lachance, Duberg. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)** — A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTHIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

thier (Ginette Richard); son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marius Fiset, M. et Mme Jean-Marie Gobeille, M. et Mme Georges Gagnon, M. et Mme René Routhier ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTIER (Ernest-A.)** — A Québec, le 14 juin 1982, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Ernest-A. Routier, époux de dame Antoinette Robitaille. Il demeurait au Pavillon St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 14h. Départ des salons du Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille ouest, à 13h55, pour la Chapelle du Pavillon St-Dominique, où de là au cimetière Belmont. Sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses sœurs, sa belle-sœur et son beau-frère, Simone (Mme F. Drouin), M. et Mme Louis De Gonzague Lépinay (Thérèse), Mrs. A.E. Routier, ses neveux et nièces, M. et Mme Gilles Routier, M. et Mme J.Jacques Boisseau, M. et Mme Bryan Evans, Mme Mona Routier, Mme Jacqueline C. Boisseau. Le salon sera ouvert à compter de 10h, mardi le 15 juin. Pour renseignements: 529-3371.

**SIMARD (François)** — A Cap-Rouge, le 14 juin 1982, à l'âge de 75 ans, est décédé M. François Simard, époux de dame Fernande Thibault. Il demeurait à Cap-Rouge. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée  
 715 rue St-Vallier est  
 Québec

Un service sera chanté, mercredi le 16 juin à 14h en l'église St-Félix de Cap-Rouge où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants gendre et belle-fille M. et Mme Guy Simard (Claire Taillon), M. et Mme Claude Lahaie (Hélène), Mlle Denise Simard, ses petits-enfants Elise, et Jean-François Lahaie, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Antoinette Caron, Mme Bernadette Samson, Mme Eugénie Jobidon, M. Léopold Thibault, M. et Mme Paul-Emile Jobin (Colette Thibault), Mme Marie-Ange Thibault, M. et Mme Yves Bertrand (Marie-Paule Thibault), Mlle Noella Thibault, M. et Mme Benoit Thibault (Irène Harvey), M. et Mme René Thibault (Mariette Bacon), Mme Irma Duchaine, M. et Mme Roger Doré (Jeannette Thibault), Mme Monique Thériault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

**ROUTIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille, M. Raymond Robitaille, M. et Mme Desmond O'Neil (Yolande), M. et Mme Jean-Marie Robitaille (Denise Lachance), M. et Mme Gilles Bélanger (Bernadette, de Hull), M. et Mme Jean-Guy Guérard (Thérèse), M. et Mme Paul-Emile Robitaille (Marie-Rose Thibodeau, de Montréal), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert mardi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

**ROUTIER (Marguerite Fiset)**

A Québec, le 13 juin 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Marguerite Fiset, épouse de feu Henri Routhier. Elle demeurait sur la rue Melancon, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée  
 990, 1ère Av.  
 Limoilou

à 8h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Pitié et

de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Yves et André; ses parents: M. et Mme Emile Morneau; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Cantin (Claudette), M. et Mme Richard Leblanc (Ghislain), M. et Mme Omer Picard (Andrée), M. Michel Morneau, Rév. Père Louis-Alphonse Robitaille, o.m.i. d'Ottawa, Mlle Simone Robitaille de Magog, M. Albert Robitaille, M. Emmanuel Robitaille,